

**Rapport intermédiaire :**

**TYPOLOGIE DES NAVIRES DU QUARTIER MARITIME DE BAYONNE  
EN 1995.**

**N. CAILL <sup>(1)</sup> et P. PROUZET <sup>(2)</sup>**

<sup>(1)</sup> IMA

<sup>(2)</sup> IFREMER

Laboratoire IFREMER. Station d'Hydrobiologie - BP 3 - 64 310 Saint-Pée-sur-Nivelle



Février 1997

## TYPOLOGIE DE LA FLOTTILLE DU QUARTIER MARITIME DE BAYONNE EN 1995.

La flottille du Quartier Maritime de Bayonne évolue avec la disponibilité de la ressource, le développement des techniques de pêche, la prospection de nouvelles zones et l'évolution des marchés porteurs. Devant ces changements rapides, il apparaît nécessaire de mettre à jour et de compléter les analyses effectuées pour l'année 1993 (CAILL, 1995). L'objectif de l'analyse typologique pour 1995 est de décrire le comportement actuel des unités de pêche en termes d'engins pratiqués, d'espèces cibles, de saisons de pêche et de zones exploitées. Ces éléments permettront, pour les flottilles maritimes et estuariennes (unités appartenant ou dirigées par un marin pêcheur professionnel) de mettre en évidence le degré de polyvalence des activités pratiquées, les zones de pêche, les calendriers de pêche et les stratégies d'exploitation des principaux stocks.

Pour les navires opérant en mer (à l'ouest de la limite transversale de la mer), le matériel utilisé est identique à celui de l'analyse précédente. Il s'agit des fichiers d'archives des CRTS (Centres Régionaux de Traitement des Statistiques des Pêches Maritimes) pour les ports de Saint-Jean de Luz, Hendaye, Capbreton, Bayonne et Pasajes (navires français) et collectés<sup>1</sup> entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1995. La méthode de traitement des données diffère largement de celle employée pour l'année 1993. L'extraction des données par un programme écrit en Gwbasic, la préparation manuelle des données et leur traitement par l'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples sous STAT-ITCF sont remplacés par l'utilisation de deux logiciels : le diagramme en étoiles sous STATGRAPHICS afin de déterminer les comportements analogues en termes d'engins et le logiciel STATPECHE<sup>2</sup>. Ce dernier permet, en identifiant les groupes de navires utilisant les mêmes engins, de suivre leur activité grâce à différentes clés de tris telles que l'espèce, la zone, la période, le port.

Pour les navires opérant dans l'estuaire de l'Adour (en zone maritime et en zone mixte), les données sont constituées par les informations contenues dans les carnets de pêche de 1995 du C.I.P.E.<sup>3</sup>. Ces dernières, saisies et validées au laboratoire, sont archivées, puis traitées sous le logiciel de gestion de base de données PARADOX. L'analyse s'appuiera également sur le rapport de la pêche des marins pêcheurs dans l'estuaire de l'Adour en 1995 (PROUZET *et al*, 1996). Nouvellement développé, ce volet sur les pêches estuariennes a pour objectif d'intégrer l'ensemble de la flottille basque. Cette partie n'est pas présente dans ce rapport intermédiaire.

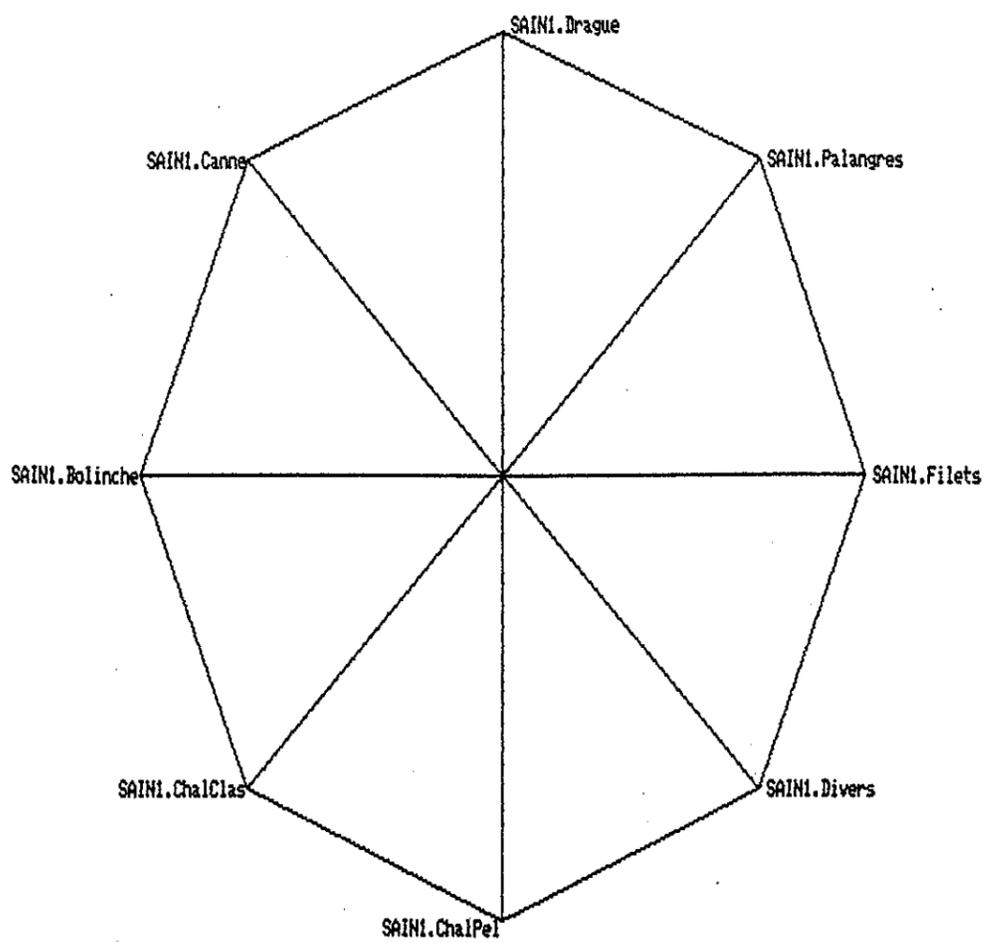
L'analyse est menée par port de rattachement, Saint-Jean de Luz, Hendaye, Capbreton et Bayonne, ce qui devra permettre de confirmer ou non les différences de comportements pour un même engin d'un port à un autre.

---

<sup>1</sup> Par M. MORANDEAU, enquêteur IFREMER basé à Hendaye.

<sup>2</sup> Logiciel développé au Laboratoire IFREMER de Saint Pée sur Nivelle par M. CAZAUBON.

<sup>3</sup> Commission des poissons migrateurs et des estuaires.



Légende : clé de lecture.

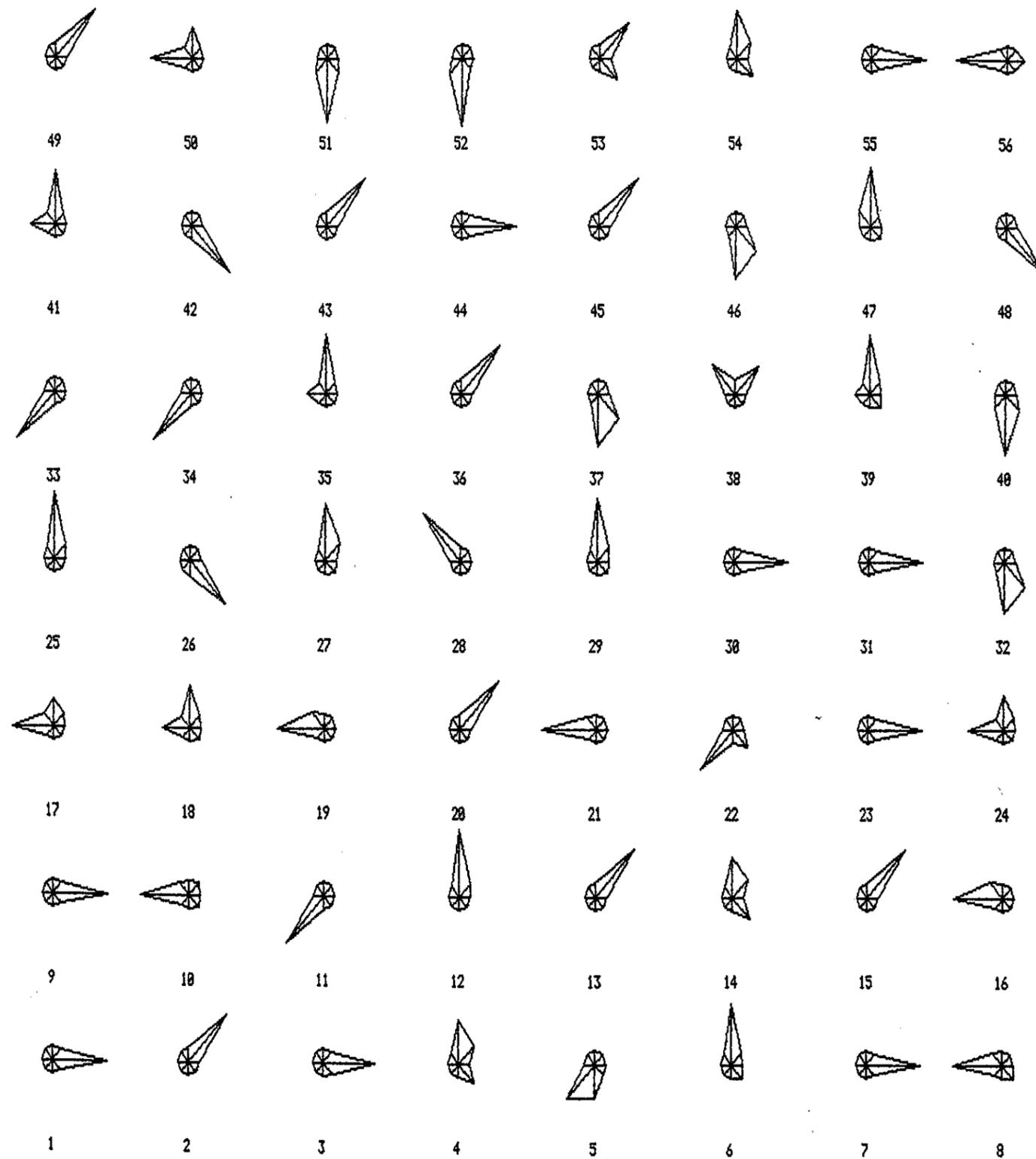


Figure 1 : représentation « star plot symbol » de l'activité des navires rattachés au port de Saint-Jean de Luz en 1995.

## 1. ACTIVITE DES NAVIRES RATTACHES AU PORT DE SAINT-JEAN DE LUZ.

### 1.1. IDENTIFICATION DES METIERS PRATIQUES PAR LES NAVIRES.

En 1995, le port de Saint Jean de Luz abrite 60 navires en activité<sup>4</sup> :

- 55 navires débarquent uniquement dans ce port ;
- 3 navires débarquent à la fois leur production à Saint-Jean de Luz et à Pasajes (Espagne) ;
- 2 navires débarquent uniquement à Pasajes.

La représentation des captures par engin<sup>5</sup> et par navire permet d'identifier les différents métiers pratiqués. L'analyse utilisée est le « star plot symbol » sous le logiciel STAT-ITCF. Pour chaque navire, les captures sont représentées par une étoile, dont chaque branche symbolise un engin. La longueur d'une branche est proportionnelle à l'importance des apports réalisés par un engin.

La visualisation de cette représentation (cf. figure 1) et la prise en considération des paires de navires ayant travaillé en 1995 (d'après STATPÊCHE) révèlent les huit comportements différents :

- quatre chalutiers classiques stricts (n<sup>os</sup> 11, 22, 33 et 34) ;
- treize chalutiers mixtes<sup>6</sup> (classiques et pélagiques), n<sup>os</sup> 5, 26, 32, 37, 40, 42, 46, 51 et 52 ;
- trois thoniers bolincheurs stricts (n<sup>os</sup> 16, 19 et 21) ;
- huit ligneurs<sup>7</sup> stricts (n<sup>os</sup> 2, 13, 15, 20, 36, 43, 45 et 49) ;
- neuf fileyeurs stricts (n<sup>os</sup> 1, 3, 7, 9, 23, 30, 31, 45 et 55) ;
- huit ligneurs dragueurs (n<sup>os</sup> 4, 6, 12, 14, 25, 27, 29 et 54) ;
- neuf bolincheurs dragueurs polyvalents (n<sup>os</sup> 8, 17, 18, 24, 35, 39, 41, 47 et 50) ;
- et six navires autres (canne, filet, casier,...), n<sup>os</sup> 10, 28, 38, 48, 53 et 56, dont trois à activité mixte.

Cet examen des engins utilisés par cette flottille révèle trois degrés de polyvalence dans la pratique des métiers :

- 24 navires sont armés à un seul type d'engin, il s'agit de 4 chalutiers classiques, 9 fileyeurs, 8 ligneurs, d'un canneur et d'un caseyeur ;
- 26 navires présentent une activité mixte ;
- 10 unités pratiquent trois arts.

La polyvalence s'exerce toujours à l'intérieur des deux grandes familles : les chalutiers et les « petits métiers ». Ce découpage est retenu pour présenter les résultats par catégorie.

<sup>4</sup> Le seuil d'activité appliqué est un débarquement annuel supérieur à 1tonne.

<sup>5</sup> L'engin est retenu si les captures annuelles sont supérieures à 0,5 tonne.

<sup>6</sup> Aux neuf chalutiers de la représentation sont ajoutés quatre navires. Ces navires étant les « veaux » des paires de chalutiers, ils n'ont pas de productions rattachées dans les fichiers ZA.

<sup>7</sup> Le terme « ligneur » regroupe l'utilisation des engins suivants : ligne de traîne et palangres.

## 1.2. LES CHALUTIERS.

### 1.2.1. Les chalutiers classiques stricts.

Au nombre de quatre, les chalutiers classiques stricts travaillent seuls et présentent les caractéristiques techniques moyennes suivantes (tableau 1) :

Tableau 1 : caractéristiques techniques moyennes des chalutiers classiques stricts (extrêmes entre parenthèses).

Effectif	Année de construction	Longueur (m)	Tonnage jauge brute	Puissance (kW)
4	1977 (1971 à 1980)	15,9 (13,5 à 16,8)	30,3 (16,6 à 34,9)	243 (157 à 316)

Les débarquements sont uniquement effectués au port de Saint-Jean de Luz.

#### \* Comportement du groupe.

##### Principales espèces débarquées.

En 1995, les chalutiers classiques stricts ont capturé 285,7 tonnes de produits de la mer. Les principales espèces capturées sont la baudroie, la seiche, l'encornet, le chinchard et la grande vive... Le tableau 2 présente le détail de la ventilation des captures pour ces espèces.

Tableau 2 : ventilation des captures des chalutiers classiques par espèce principale en 1995.

	Poids (tonnes)	Part dans les captures (en %).
Baudroie	33,6	11,7
Seiche	29,2	10,2
Encornet	29,1	10,2
Chinchard	25,9	9,1
Grande vive	22,7	7,9
Céteau	18,9	6,6
Merlu	18,2	6,4
Rouget barbet	14,6	5,1
Aiguillat	13,2	4,6
<b>Total 9 espèces</b>	<b>205,4</b>	<b>71,9</b>
<b>Total toutes espèces</b>	<b>285,7</b>	<b>100,0</b>

##### Zones de pêche.

La zone de pêche est renseignée pour 45,7 % des captures des espèces principales (rectangle statistique). Pour les 54,3 % restant, seul le secteur CIEM 8 B est connu. Trois rectangles statistiques sont fréquentés (cf. carte 1) ; le 15 E 8, le 16 E 8 et le 17 E 8, avec une prédominance des captures dans le 16 E 8 puisque ce dernier représente 89,3 % des captures renseignées (le 15 E 8 : 5,7 % et le 17 E 8 : 5 %).

##### Principales périodes d'activité.

Globalement, les chalutiers classiques présentent un niveau d'activité stable tout au long de l'année 1995. Les périodes d'activité les plus fortes se situent en janvier-février, en août et en septembre, avec respectivement 9,8, 12, 9,2 et 9 % des captures. Les périodes plus

creuses sont les mois d'avril, de juin, de juillet et de septembre (avec respectivement 6,9, 7,3, 6,9 et 7,2 %).

Par zone de pêche, il existe de fortes différences de périodes de fréquentation :

- le 15 E 8 est fréquenté en mars, mai, juillet, septembre et octobre ;
- le 16 E 8 est exploité tous les mois de l'année hormis en novembre ;
- le 17 E 8 est utilisé en septembre et en octobre.

Par espèce principale, le tableau 3 illustre la répartition des captures.

Tableau 3 : répartition mensuelle des captures pour les neuf espèces principales des chalutiers classiques stricts.

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec
Baudroie							■					■
Seiche			■					■		■		
Encornet	■		■					■				
Chinchard	■	■										
Grande vive					■	■	■	■				
Céteau					■	■		■	■			
Merlu					■		■	■	■	■	■	■
Rouget barbet					■			■	■	■	■	■
Aiguillat				■	■							■

□ 0-5 %    ■ 5-10 %    ■ 10-15 %    ■ 15 % et plus

La saisonnalité est peu marquée, on peut grossièrement délimiter les saisons de pêche suivantes :

- janvier-février-mars : prédominance des céphalopodes, avec une diversité accrue des captures en mars ;
- mai-juin-juillet : captures de grandes vives, de céteaux, d'aiguillats et de baudroies, avec les premiers apports de merlus ;
- août à novembre : débarquements de merlus, de céphalopodes, de rougets barbet, de céteaux et fin des apports de grandes vives.

*Remarque : cas particulier du chinchard.*

*Un seul navire effectue 95,7 % des captures de chinchard en 1995. Cette espèce est traitée dans le paragraphe comportement individuel des navires de ce groupe.*

#### \* Comportements individuels des navires.

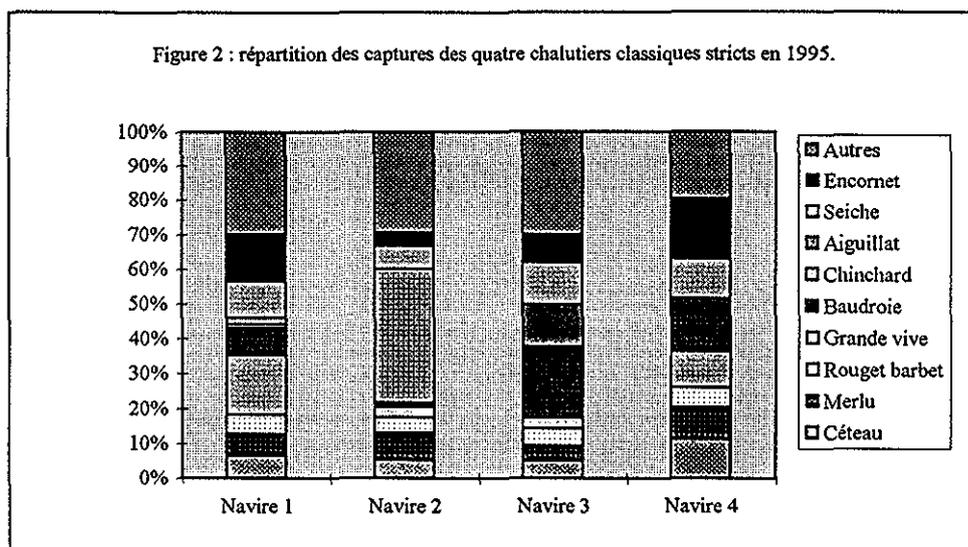
##### □ Zones fréquentées.

En termes de zones fréquentées, seuls deux navires ont renseigné les rectangles statistiques exploités. Tous deux pêchent dans le 15 E 8 et le 16 E 8, et un seul navire fréquente de 17 E 8.

##### □ Espèces capturées.

La figure 2 présente la répartition des captures par navire.

Figure 2 : répartition des captures des quatre chalutiers classiques stricts en 1995.



Sur les quatre chalutiers, seul le chalutier n°2 se détache largement par la part importante que représente le chinchard dans ses apports, aux détriments de la baudroie, de l'aiguillat et des céphalopodes.

### 1.2.2. Les chalutiers mixtes : chalutiers classiques et pélagiques.

Au nombre de treize en 1995, les chalutiers mixtes ont formé sept paires de navires : Eros-La Révolution, Sainte Barbe-Placida, Marilou-Le Baron, Yannick-Bougainville, Yannick-Le Lafitte, Aquitaine-Miss Jacqueline 2 et Bi Annaïak-Pottero Semeak.

Les caractéristiques moyennes de ces navires sont les suivantes (tableau 4) :

Tableau 4 : caractéristiques techniques moyennes des chalutiers mixtes (extrêmes entre parenthèses).

Effectifs	Année de construction	Longueur (m)	Tonnage jauge brute	Puissance (kW)
Boeuf* : 6	1982 (1972 à 1991)	20,5 (16,0 à 24,0)	70,9 (34,8 à 104,2)	370 (220 à 608)
Veau** : 7	1976 (1962 à 1993)	22,7 (16,8 à 31,9)	88 (34,7 à 159,6)	370 (220 à 471)
Total : 13	1979 (1962 à 1993)	21,6 (16,0 à 31,9)	80,1 (34,7 à 159,6)	370 (220 à 608)

\* Navire équipé de l'essentiel du grément (enrouleur,...) et possédant la majorité de l'électronique de bord nécessaire à l'action de pêche (traceur de route, sondeur,...).

\*\* Navire principalement utilisé pour aider à tracter le chalut.

Les débarquements sont toujours effectués dans le port de Saint-Jean de Luz, hormis deux unités qui débarquent une partie de leur production à Pasajes et une unité qui a débarqué occasionnellement à Hendaye (de l'ordre de 1 %).

### \* Comportement du groupe.

#### □ Engins utilisés.

Les chalutiers mixtes utilisent quatre types d'engins : un chalut pélagique à deux navires de maille inférieure à 20 mm, un chalut pélagique à deux navires de maille supérieure à 20 mm, un chalut de fond à deux navires et un chalut de fond à un seul navire (à cela s'ajoute le type « plusieurs chaluts deux navires » lorsque l'information est moins précise).

Les captures renseignées au chalut de fond (un ou deux navires) sont limitées en volume puisqu'elles représentent 5,9 % des apports en 1995 (cf. tableau 5).

Tableau 5 : répartition des captures des chalutiers mixtes par engin en 1995.

Types d'engin	Poids (en tonnes)	Part des captures (en %)
Chalut pélagique deux navires	1 230	49,6
Plusieurs chaluts deux navires	1 025	41,4
Chalut de fond un navire	99	4,0
Chalut pélagique deux navires M < 20 mm	76	3,1
Chalut de fond deux navires	48	1,9

#### □ Principales espèces débarquées.

En 1995, les captures des chalutiers mixtes s'élèvent à 2 478,6 tonnes. L'essentiel de ces apports est constitué par 6 espèces principales : le thon blanc, le maquereau, le merlu, l'anchois, le chinchard et le thon rouge. Elles représentent 84,3 % des apports globaux (cf. tableau 6).

Tableau 6 : ventilation des captures des chalutiers mixtes par espèce principale en 1995

	Poids (tonnes)	Part dans les captures (en %).
Thon blanc	640,1	25,8
Maquereau	535,6	21,6
Merlu	485,0	19,6
Anchois	186,6	7,5
Chinchard	129,7	5,2
Thon rouge	113,2	4,6
<b>Total 6 espèces</b>	<b>2 090,2</b>	<b>84,3</b>
<b>Total toutes espèces</b>	<b>2 478,6</b>	<b>100</b>

#### □ Zones de pêche.

La zone de pêche est connue avec précision pour 53,4 % de la production<sup>8</sup>. Parmi ces zones renseignées, quatre rectangles statistiques participent pour 54,8 % des captures. Il s'agit des rectangles 17 E 7, 17 E 8, 18 E 6 et 23 E 5, avec respectivement 7,2 ; 25,1 ; 10,2 et 12,3 % des captures localisées.

#### □ Principales périodes d'activité.

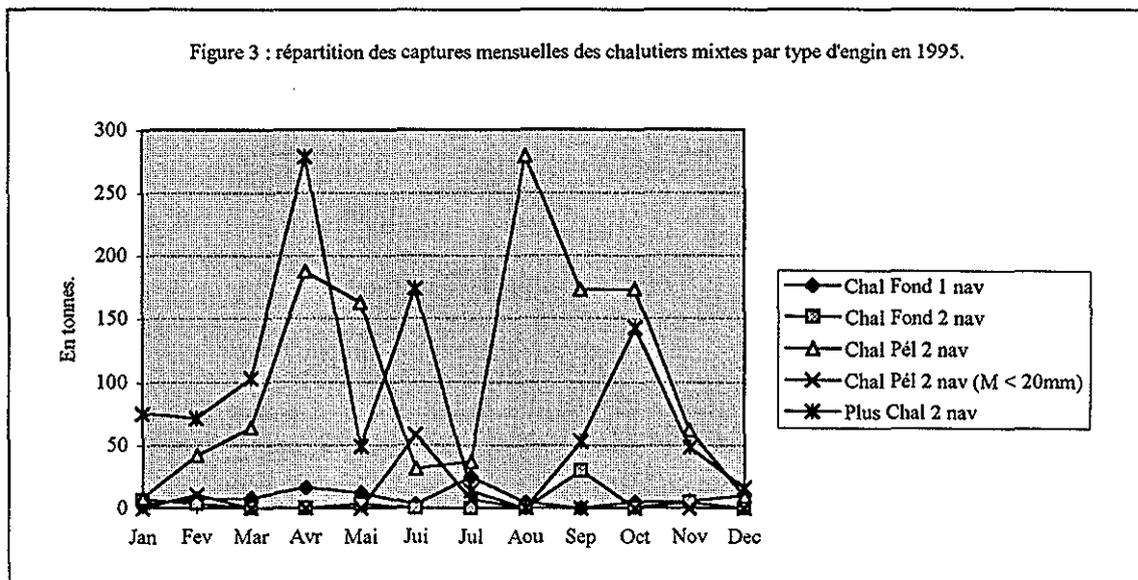
Globalement, l'activité des chalutiers mixtes est importante entre le mois d'avril et le mois d'octobre (77,4 % des captures), avec une période plus creuse en juillet. Les plus fortes captures mensuelles s'effectuent en avril (19,4 %) et en octobre (13,0 %), les plus faibles, en décembre (1,5 %) et en juillet (3,3 %).

Les rectangles statistiques, 17 E 7 et 18 E 6, sont essentiellement fréquentés entre août et septembre, le 17 E 8, en avril et en mai, et le 23 E 5 entre avril et juin.

La répartition des captures par engin de pêche est donnée dans la figure 3.

<sup>8</sup> Les captures non renseignées au niveau du rectangle statistique sont effectuées à 93,7 % dans la zone CIEM 8 B.

Figure 3 : répartition des captures mensuelles des chalutiers mixtes par type d'engin en 1995.



Le chalut pélagique de maille supérieure à 20 mm à deux navires prédomine entre mars et novembre, avec un fléchissement entre mai et juillet où il est remplacé par le chalut pélagique à deux navires avec un maillage inférieur à 20 mm. Le chalut de fond est utilisé moins fréquemment ; principalement de mars à juin, en septembre ou en décembre.

Pour les six espèces principales, la saisonnalité est d'autant plus marquée que deux saisons de pêche se détachent nettement du calendrier des captures (tableau 7) :

- de mars à juin, apports de merlu, de maquereau, de chinchard et d'anchois ;
- d'août à octobre, débarquements de thon rouge et de thon blanc.

Tableau 7 : répartition mensuelle des captures pour les six espèces principales des chalutiers mixtes.

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec
Thon blanc								15% et plus	15% et plus	15% et plus		
Maquereau		5-10%	10-15%	15% et plus	15% et plus							
Merlu	5-10%	5-10%	15% et plus	10-15%	15% et plus	15% et plus	5-10%		5-10%	5-10%	5-10%	
Anchois		5-10%	10-15%			15% et plus						
Chinchard				15% et plus	15% et plus	15% et plus			5-10%	5-10%		
Thon rouge							5-10%	15% et plus	15% et plus			

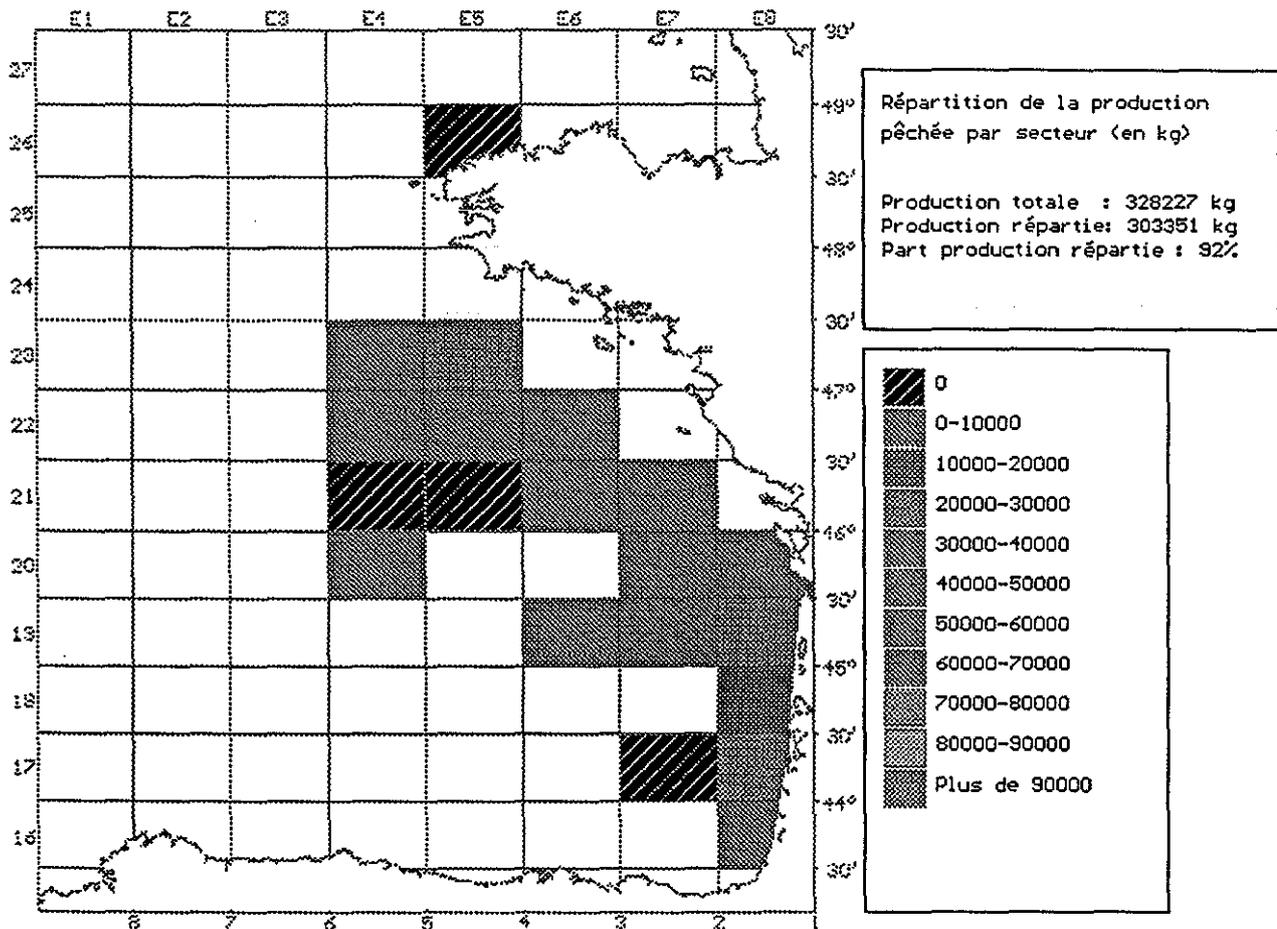
0-5 %   
  5-10 %   
  10-15 %   
  15 % et plus

*□ Répartition géographique du calendrier des captures.*

La carte 2 présente la répartition des captures en 1995 par principaux rectangles statistiques. L'enchaînement des saisons de pêche et des zones de pêche est le suivant :

- de février à juin, captures de merlu dans le 8A sur le plateau de Rochebonne (23E4, 23E5, 22E5 et plus au sud dans le 21E6), avec conjointement des apports de chinchard en fin de saison. Parallèlement à cette pêcherie, des navires s'arment pour la pêche de l'anchois dans le 18E7 et le long des côtes (16E8 et 17E8) en mars et en juin, avec entre les deux mois, de très fortes captures de maquereaux dans le 17E8 ;

Carte 2.1. : répartition des captures d'anchois, de merlu et de maquereau par les trois paires de navires de Saint-Jean de Luz (groupe 1) en 1995.



- d'août à octobre, apports de thon rouge dans le 17E6, 17E7, 18E6, 18E7 et le 19E6, avec en fin de saison des captures plus au nord dans le 22E4. Cette zone correspond plus particulièrement à la zone de pêche du thon blanc. Tout d'abord pratiquée (août-septembre) dans les mêmes zones que celles de la pêche du thon rouge, cette pêcherie se décale au sud du plateau de Rochebonne entre septembre et octobre ;
- en fin d'année (novembre principalement), captures de merlu entre le 16E8 et le 19E8, avec conjointement des apports de chinchard.

*Remarque : la capture des ces espèces s'effectue principalement au chalut pélagique de maille supérieure à 20 mm (code 942), hormis l'anchois pour lequel le maillage utilisé est inférieur à 20 mm (code 945). Le chalut de fond (tiré seul ou en paire) est parfois utilisé pour le merlu en fin d'année le long des côtes (le chalutage classique représente 9 % des captures de merlu en 1995).*

### \* Comportements individuels.

Sur les sept paires de chalutiers mixtes, cinq paires se sont armées aux chaluts pélagiques (à deux navires) et au chalut de fond à un seul navire. Les deux autres paires ont toujours travaillé en boeuf : chaluts pélagiques et chalut classique.

En termes de zones et d'espèces exploitées, deux comportements se détachent pour la pêche de l'anchois, du maquereau et du merlu :

- trois paires de chalutiers (groupe 1) pêchent le merlu sur le plateau de Rochebonne (de février à juin) et de novembre à décembre en bordure de côtes, conjointement avec des apports de chinchard et de tcaud (carte 2.1) ;
- trois paires de navires (groupe 2) pêchent peu ou pas de merlu sur le plateau de Rochebonne entre février et juin, mais surtout, orientent leur activité sur le maquereau en avril-mai et sur l'anchois en mars et en juin. Ces unités présentent une zone de prospection déclarée plus réduite<sup>9</sup> (carte 2.2). Il s'agit de navires de taille et de puissance plus réduites (moyennes : 18,1 m et 304 KW contre 23,3 m et 426 KW pour les navires pêchant plus au Nord sur le Plateau de Rochebonne).

## 1.3. LES THONNIERS BOLINCHEURS ET LES PETITS METIERS<sup>10</sup>.

### 1.3.1. Les thoniers bolincheurs stricts.

Trois thoniers bolincheurs stricts sont rattachés au port de Saint-Jean de Luz, ces navires débarquent uniquement dans ce même port. Leurs caractéristiques techniques moyennes sont présentées dans le tableau 8.

Tableau 8 : caractéristiques techniques moyennes des thoniers bolincheurs stricts (extrêmes entre parenthèses).

Effectif	Année de construction	Longueur (m)	Tonnage jauge brute	Puissance (kW)
3	1954 (1954 à 1955)	19,3 (17,8 à 20,5)	50,2 (43,6 à 62,2)	197 (161 à 220)

<sup>9</sup> Pour la septième paire, les rectangles statistiques n'ont jamais été renseignés en 1995.

<sup>10</sup> Par abus de langage sont inclus les deux fileyeurs (longueurs : 16,4 et 17,6 m) débarquant à Pasajes.

### \* Comportement du groupe.

#### ☐ *Engins utilisés.*

Ces navires utilisent uniquement la ligne avec canne et le filet tournant (bolinche). La ligne participe en moyenne pour 14,6 % des apports (en volumes), la canne, pour 85,4 %.

#### ☐ *Principales espèces débarquées.*

En 1995, les captures s'élèvent à 661,5 tonnes et sont prédominées par 4 espèces : l'anchois, le chinchard, le maquereau espagnol et le thon rouge (tableau 9).

Tableau 9 : ventilation des captures des thoniers bolincheurs par espèce principale en 1995.

	<i>Poids (tonnes)</i>	<i>Part dans les captures (en %).</i>	<i>Engin principal*</i>
Anchois	216,0	32,6	100 % Bol
Chinchard	172,1	26,1	100 % Bol
Maquereau espagnol	114,0	17,2	100 % Bol
Thon rouge	85,3	12,9	100 % Can
<b>Total 4 espèces</b>	<b>587,4</b>	<b>88,8</b>	<b>85 % Bol</b>
<b>Total toutes espèces</b>	<b>661,5</b>	<b>100</b>	<b>85 % Bol</b>

\* Bol : Bolinche ; Can : Canne.

#### ☐ *Zones de pêche.*

La zone de pêche est connue avec précision à hauteur de 36,2 % des captures ; il s'agit du rectangle statistique 15 E 8 (cf. carte 3).

#### ☐ *Principales périodes d'activité.*

Sur l'année, les principales périodes d'activité sont les mois de mai (23,4 % des captures) et de janvier (16,4 % des captures). Les mois correspondant aux captures les plus faibles sont juillet et juin, avec respectivement (1 et 1,1 % des apports).

Les saisons de pêche des principales espèces sont très marquées (cf. tableau 10).

Tableau 10 : répartition mensuelle des captures pour les espèces principales des thoniers bolincheurs stricts.

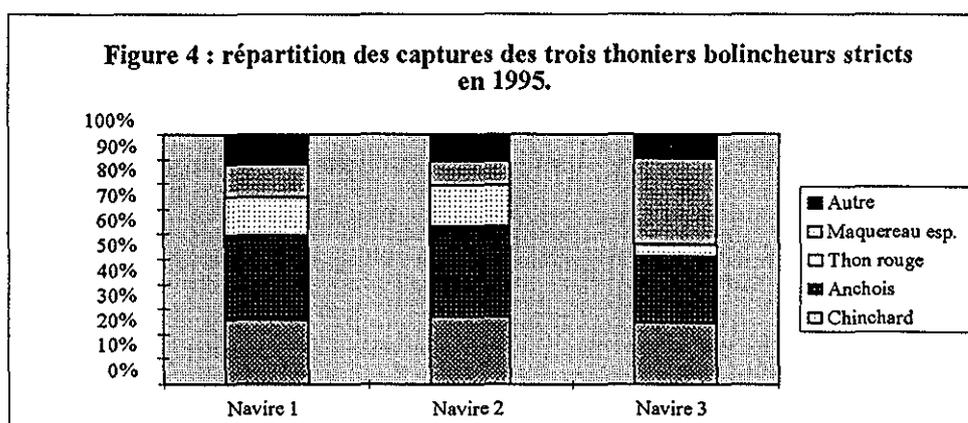
	<i>Jan</i>	<i>Fev</i>	<i>Mar</i>	<i>Avr</i>	<i>Mai</i>	<i>Jui</i>	<i>Jul</i>	<i>Aou</i>	<i>Sep</i>	<i>Oct</i>	<i>Nov</i>	<i>Dec</i>
Chinchard	■	■	■							■	■	■
Anchois				■	■							
Thon rouge							■	■	■			
Maquereau esp.	■	■								■		■

☐ 0-5 %   
 ■ 5-10 %   
 ■ 10-15 %   
 ■ 15 % et plus

Remarque : la canne est uniquement utilisée de juillet à septembre (pêche du thon rouge).

### \* Comportements individuels.

Les navires présentent des calendriers de pêche similaires. De légères différences existent dans la répartition des espèces, essentiellement pour le maquereau espagnol et le thon rouge (cf. figure 4).



### 1.3.2. Les petits métiers stricts

#### 1.3.2.1. Les ligneurs stricts.

Les ligneurs stricts, au nombre de huit, peuvent être armés à trois engins : la ligne de traîne, la palangre flottante et la palangre de fond. Ils présentent les caractéristiques techniques moyennes suivantes (tableau 11) :

Tableau 11 : caractéristiques techniques moyennes des ligneurs stricts (extrêmes entre parenthèses).

Effectif	Année de construction	Longueur (m)	Tonnage jauge brute	Puissance (kW)
8	1978 (1964 à 1989)	10,7 (9,0 à 13,0)	9,7 (4,0 à 20,9)	111 (58 à 169)

Les navires débarquent à Saint-Jean de Luz, hormis une unité qui apporte l'essentiel de ces captures à Pasajes en Espagne (89%).

#### \* Comportement du groupe.

##### □ Engins utilisés.

La répartition des captures par engin montre la prédominance de la palangre de fond (cf. tableau 12).

Tableau 12 : répartition des captures des ligneurs stricts par engin en 1995.

Types d'engin	Poids (en tonnes)	Part des captures (en %)
Ligne de traîne	1,6	2,7
Palangre de fond	45,7	76,6
Palangre flottante	3,3	5,6
Diverses palangres	9,0	15,1

##### □ Principales espèces débarquées.

En 1995, le volume des captures s'élève à 59,7 tonnes de produits de la mer. Les principales espèces capturées sont le merlu, le congre, le maquereau et le bar (cf. tableau 13).

Tableau 13 : ventilation des captures des ligneurs stricts par espèce principale en 1995.

	Poids (tonnes)	Part dans les captures (en %).	Engin principal*
Merlu	33,1	55,5	100 % PFd
Maquereau	9,1	15,1	78 % DP
Congre	4,2	7,1	96 % PFI
Bar	3,2	5,4	59 % PFd
<b>Total 4 espèces</b>	<b>49,6</b>	<b>83,1</b>	<b>63 % PFd</b>
<b>Total toutes espèces</b>	<b>59,7</b>	<b>100</b>	<b>77 % PFd</b>

\* PFd : Palangre de Fond, PFI : Palangre Flottante, DP : Diverses Palangres.

#### ☐ Zones de pêche.

Le rectangle statistique est renseigné pour 70 % des captures (cf. carte 4). Il s'agit principalement du 16 E 8 (91 % des captures renseignées) et accessoirement du 15 E 8 (9 %).

#### ☐ Principales périodes d'activité.

Globalement, les principales périodes d'activité en terme de volumes débarqués se situent entre le mois de mars et le mois août (77 % des captures). Les mois les plus forts sont avril (19 %) et juin (14 %), les mois les plus faibles sont janvier (2 %) et octobre (2 %).

Par zone de pêche, le 15 E 8 est essentiellement fréquenté en août et en décembre, alors que le 16 E 8 est majoritairement prospecté entre avril et août (avec un creux en juillet).

Le tableau 14 illustre la répartition mensuelle des captures pour les principales espèces.

Tableau 14 : répartition mensuelle des captures pour les espèces principales des ligneurs stricts en 1995.

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec
Merlu			■	■	■	■	■	■				
Maquereau			■	■	■							
Congre		■			■					■		
Bar						■	■	■	■		■	■

☐ 0-5 %    ■ 5-10 %    ■ 10-15 %    ■ 15 % et plus

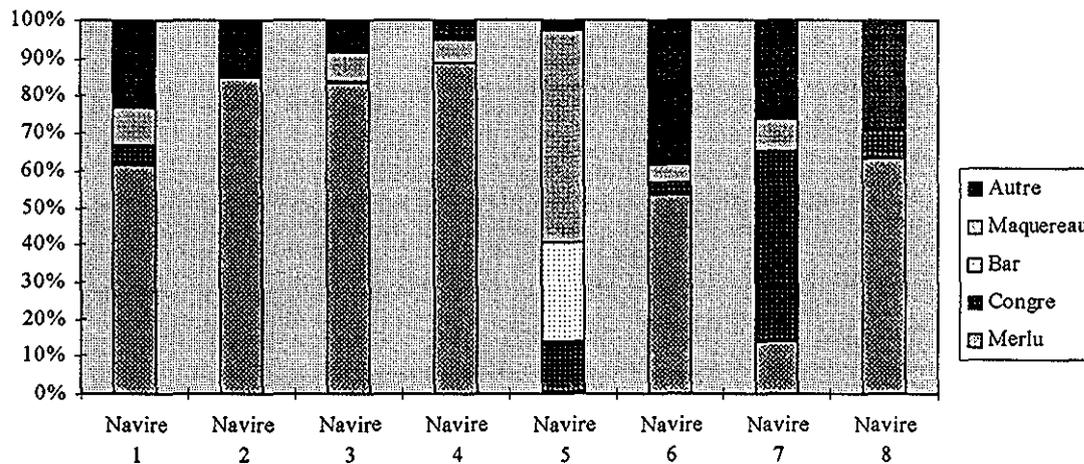
La saisonnalité des captures est très marquée puisque les plus forts débarquements des quatre espèces principales s'effectuent entre avril et août.

#### \* Comportements individuels des navires.

Les volumes annuels capturés sont extrêmement variables d'un navire à un autre puisqu'ils sont compris entre 1,1 et 18,6 tonnes. La figure 4 présente la répartition des captures pour les huit navires.

Seuls les navires n°5 et n°7 montrent des comportements très différents de ceux des autres unités. Ces navires sont les seuls à utiliser la palangre flottante, avec, pour le navire n°5, une fréquentation des rectangles statistiques 15 E 8 et 16 E 8 dans la proportion 1/4-3/4.

Figure 5 : répartition des captures des huit ligneurs stricts en 1995.



### 1.3.2.2. Les fileyeurs stricts.

En 1995, le port de Saint-Jean de Luz compte neuf fileyeurs stricts. Ces navires sont armés à trois types de filets : le filet droit, le filet tramail et le filet dérivant. Ils présentent des caractéristiques techniques très variables d'un navire à un autre (tableau 15).

Tableau 15 : caractéristiques techniques moyennes des fileyeurs stricts (extrêmes entre parenthèses).

Effectif	Année de construction	Longueur (m)	Tonnage jauge brute	Puissance (kW)
9	1974 (1962 à 1994)	12,9 (8 à 17,6)	18,9 (2,8 à 43,7)	167 (54 à 318)

Sept bateaux débarquent uniquement à Saint Jean de Luz, deux navires débarquent la totalité de leurs apports à Pasajes en Espagne.

#### \* Comportement du groupe.

##### □ Engins utilisés.

La répartition des captures par engin (cf. tableau 16) montre la prédominance du filet dérivant et du filet droit.

Tableau 16 : répartition des captures des fileyeurs stricts par engin en 1995.

Types d'engin	Poids (en tonnes)	Part des captures (en %)
Filet dérivant	101,9	46,1
Filet droit	72,4	32,7
Filet tramail	35,6	16,1
Divers filets	11,2	5,1

##### □ Principales espèces débarquées.

En 1995, le volume des captures s'élève à 221,1 tonnes de produits de la mer.

Les principales espèces capturées sont le merlu, le thon rouge, le requin peau bleue, le requin taupe, le thon blanc et la sole. La ventilation des captures est donnée dans le tableau 17 :

Tableau 17 : ventilation des captures des fileyeurs stricts par espèce principale en 1995.

	Poids (tonnes)	Part dans les captures (en %).	Engin principal*
Merlu	59,4	26,9	93 % FDr
Thon rouge	54,3	24,6	100 % FDé
Requin peau bleue	16,8	7,6	100 % FDé
Requin Taupe	14,0	6,3	100 % FDé
Thon blanc	13,8	6,2	100 % FDé
Sole	11,3	5,1	95 % FT
<b>Total 6 espèces</b>	<b>169,6</b>	<b>76,7</b>	<b>58 % FDé</b>
<b>Total toutes espèces</b>	<b>221,1</b>	<b>100</b>	<b>46 % FDé</b>

\* FDr : Filet Droit, FT : Filet Tramail, FDé : Filet Dérivant.

#### ☐ Zones de pêche.

Le rectangle statistique est renseigné pour 71 % des captures (cf. carte 5).

Il s'agit principalement du 17 E 7 et du 17 E 8, avec respectivement 28 % et 26 % des captures renseignées. En termes d'engins, la répartition est la suivante :

- le filet tramail est utilisé dans le 16 E 8, le 17 E 8 et le 18 E 8 ;
- le filet dérivant est utilisé dans le 17 E 7, le 17 E 8, le 18 E 7, le 18 E 8, le 19 E 7, le 20 E 6 et le 21 E 6 ;
- le filet droit, dans le 15 E 8, 16 E 8, 17 E 8, 18 E 7, 18 E 8, 19 E 7, 19 E 8, 20 E 8, 21 E 7, 21 E 8 et 23 E 6.

#### ☐ Principales périodes d'activité.

Les captures sont plus élevées entre avril et octobre (75 % des captures). Les mois correspondant aux volumes les plus élevés sont août (22 %) et juillet (13 %) ; en janvier (4 %) et en novembre (4 %), les apports (en volume) sont les plus faibles.

Le tableau 18 illustre la répartition mensuelle des captures pour les principales espèces.

Tableau 18 : répartition mensuelle des captures pour les espèces principales des fileyeurs stricts en 1995.

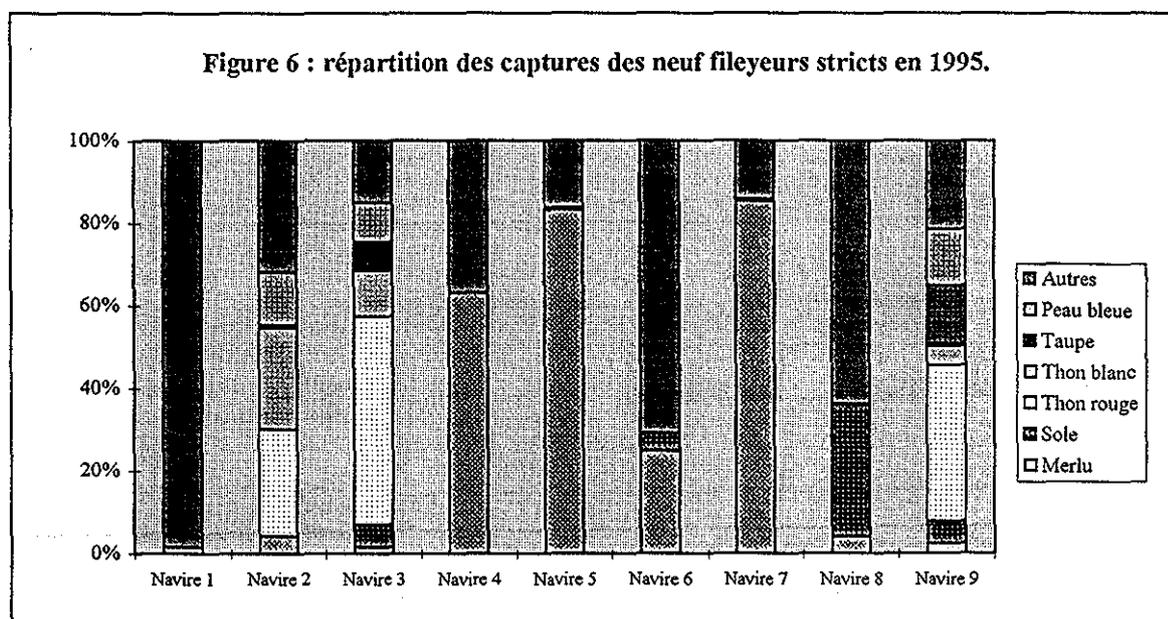
	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec
Merlu												
Thon rouge												
Requin peau bleue												
Requin taupe												
Thon blanc												
Sole												

☐ 0-5 %    ☐ 5-10 %    ☐ 10-15 %    ☐ 15 % et plus

La saisonnalité est fortement marquée puisque l'essentiel des captures de quatre des espèces principales s'effectue entre les mois de mai et de septembre.

### \* Comportements individuels des navires.

Les volumes annuels capturés sont compris entre 1,4 et 74,1 tonnes. La répartition des captures par navire (cf. figure 6) fait apparaître trois navires particuliers : les n<sup>os</sup> 2, 3 et 9.



Ces trois unités sont les seules à travailler avec le filet dérivant. Elles fréquentent principalement les rectangles statistiques 17 E 7, 17 E 8, 18 E 7 et 20 E 6.

Les unités débarquant uniquement en Espagne travaillent à plus de 80 % avec le merlu. Un des deux navires prospecte une zone particulièrement étendue, puisqu'il est le seul (de cette catégorie) à travailler au nord de la latitude 45° N (68 % de ces captures).

### 1.3.3. Les petits métiers polyvalents.

#### 1.3.3.1. Les ligneurs polyvalents à deux engins principaux : lignes et drague à algues.

Les ligneurs présentant une double activité de ligne et de drague au port de Saint-Jean de Luz sont au nombre de huit. Leurs caractéristiques techniques moyennes sont les suivantes (tableau 19) :

Tableau 19 : caractéristiques techniques (extrêmes entre parenthèses) des ligneurs polyvalents ; ligne et drague à algues.

Effectif	Année de construction	Longueur (m)	Tonnage jauge brute	Puissance (kW)
8	1975 (1967 à 1993)	9,9 (8,9 à 12,0)	9,4 (5,7 à 22,0)	98 (67 à 152)

### \* Comportement du groupe.

#### □ Engins utilisés.

Ces navires utilisent essentiellement la drague et la palangre de fond, avec en plus des engins divers (mais souvent non spécifiés). La répartition des captures par engin est présentée dans le tableau 20.

Tableau 20 : répartition des captures par engin des ligneurs dragueurs en 1995.

Types d'engin	Poids (en tonnes)	Part des captures (en %)
Drague	254,1	59,9
Lignes	67,0	15,8
- dont palangre de fond	43,0	10,1
Divers engins	103,3	24,3

☐ Principales espèces débarquées.

En 1995, le volume des captures s'élève à 424,4 tonnes de produits de la mer. L'essentiel de ce volume est constitué d'algue rouge (331,0 tonnes) et les poissons de mer représentent 93,4 tonnes. La ventilation par espèce principale est donnée dans le tableau 21 :

Tableau 21 : ventilation des captures des ligneurs dragueurs par espèce principale en 1995.

	Poids (tonnes)	Part dans captures de poissons (en %)	Engin principal*
Algue rouge	331,0	/	77 % Dr**
Congre	22,7	24,3	80 % PFd
Anchois	22,4	24,0	100 % D
Merlu	21,0	22,5	74 % PFd
Aiguillat	5,8	6,3	70 % D
Total 4 espèces poissons	72,0	77,1	49 % PFd
Total poissons	93,4	100	46 % PFd

\* Dr : Drague, PFd : Palangre de Fond, D : Divers. \*\* Les 23 % restant sont rattachés aux divers engins.

☐ Zones de pêche.

Le rectangle statistique est renseigné pour 75,3 % des captures. Deux secteurs sont fréquentés (cf. carte 6) : le 15 E 8 (83 % des captures renseignées) et le 16 E 8 (17 %).

En termes d'engins, la drague est utilisée dans le 15 E 8, la ligne est utilisée dans les deux rectangles (elle représente 88 % des captures dans le 16 E 8).

☐ Principales périodes d'activité.

Les captures sont plus élevées en septembre et en octobre. Il s'agit principalement des apports d'algues. La répartition mensuelle des captures est la suivante (cf. tableau 22) :

Tableau 22 : répartition mensuelle des captures de l'algue rouge et des quatre espèces principales de poissons capturées par les ligneurs dragueurs en 1995.

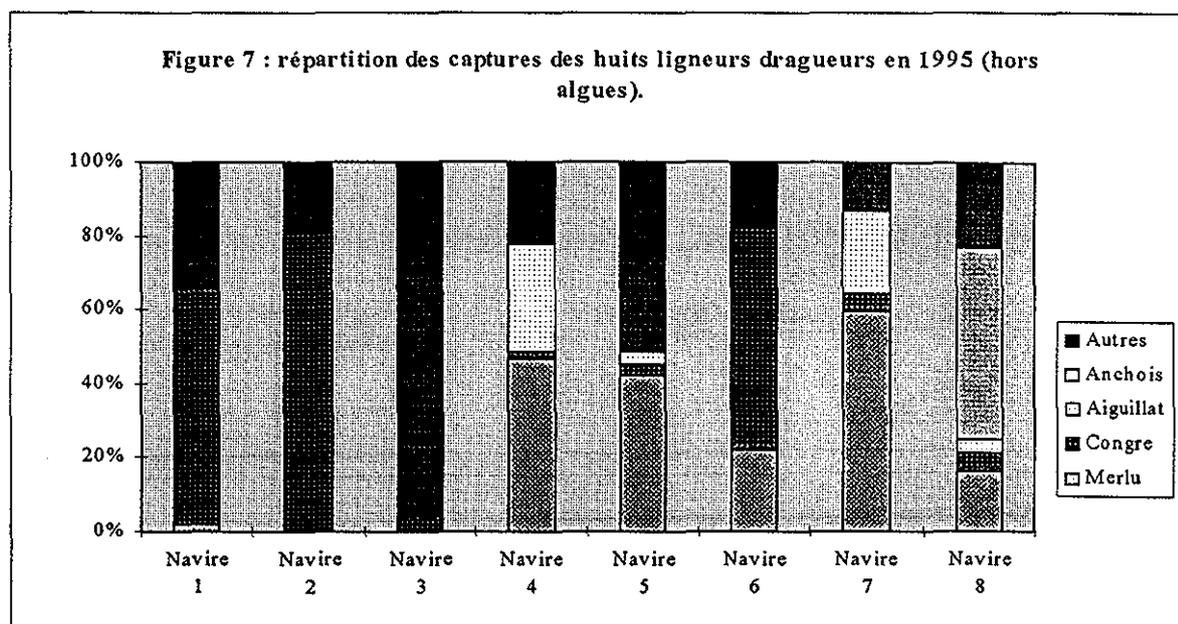
	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec
Algue rouge									■	■		
Congre			■	■			■				■	■
Anchois					■							
Merlu		■		■	■	■	■	■				
Aiguillat		■		■	■	■	■	■	■	■		

□ 0-5 %    ■ 5-10 %    ■ 10-15 %    ■ 15 % et plus

La saisonnalité est particulièrement marquée pour l'anchois et pour l'algue.

### \* Comportements individuels des navires.

Selon les navires, les captures globales sont comprises entre 13,1 et 89,4 tonnes. Parmi ces captures, l'algue représente entre 8 et 61 tonnes. Pour les principales espèces de poissons, la répartition des captures par navire est présentée à la figure 7. Les différences peuvent être attribuées aux divers engins utilisés, mais non précisés.



### 1.3.3.2. Les bolincheurs dragueurs polyvalents.

Au nombre de neuf, ces navires sont armés à la drague, à la bolinche et à la canne ou à la ligne, voire aux deux. Leurs caractéristiques techniques moyennes sont présentées dans le tableau 23.

Tableau 23 : caractéristiques techniques moyenne des bolincheurs dragueurs polyvalents (extrêmes entre parenthèses).

Effectif	Année de construction	Longueur (m)	Tonnage jauge brute	Puissance (kW)
9	1975 (1953 à 1989)	12,4 (11,0 à 15,7)	14,6 (8,3 à 22,5)	127 (73 à 196)

### \* Comportement du groupe.

#### □ Engins utilisés.

La répartition des captures par engin est présentée dans le tableau 24.

Tableau 24 : répartition des captures des bolincheurs dragueurs polyvalents par engin en 1995.

Types d'engin	Poids (en tonnes)	Part des captures (en %)
Drague	321,2	25,9
Bolinche	568,0	45,8
Lignes	42,4	3,4
Cannes	33,0	2,7
Divers engins	275,4	22,2

### ☐ Principales espèces débarquées.

En 1995, les bolincheurs dragueurs polyvalents ont capturé 1 240,0 tonnes de produits de la mer. Parmi ce volume, les algues représentent 554 tonnes, les autres produits sont essentiellement l'anchois, le chinchard, le maquereau espagnol et le thon rouge (tableau 25).

Tableau 25 : ventilation des captures des bolincheurs dragueurs polyvalents par espèce principale en 1995.

	Poids (tonnes)	Part dans les captures de poissons (en %).	Engin principal*
Algue rouge	553,9	/	58 % Dr**
Anchois	270,2	39,4	97 % Bol
Chinchard	223,1	32,5	86 % Bol
Maquereau espagnol	88,6	12,9	94 % Bol
Thon rouge	27,7	4,1	68 % Can
Total 4 espèces poissons	609,6	88,9	88,2 % Bol
Total poissons	686,1	100	82,8 % Bol

\* Dr : Drague, Bol : bolinche, Can : Cannes. \*\* Les 42 % restants sont rattachés aux divers engins.

### ☐ Zones de pêche.

L'indication du rectangle statistique est donnée pour 32,7 % des captures (carte 7), il s'agit du 15 E 8 (87 % des captures renseignées) et du 16 E 8 (13 %).

En termes d'engins et pour les captures renseignées, la ligne est uniquement rattachée au 16 E 8, alors que la bolinche est présente dans les deux rectangles.

### ☐ Principales périodes d'activité.

Les plus fortes captures sont effectuées en septembre, avec 34 % de la production annuelle (essentiellement l'algue), mai (15 %), février (11 %). Le mois correspondant au volume des apports le plus faible est le mois de juillet, avec moins de 1 %. Le tableau 26 présente la ventilation des prises par espèce.

Tableau 26 : répartition mensuelle des captures de l'algue rouge et des quatre espèces principales de poissons capturées par les bolincheurs dragueurs polyvalents en 1995.

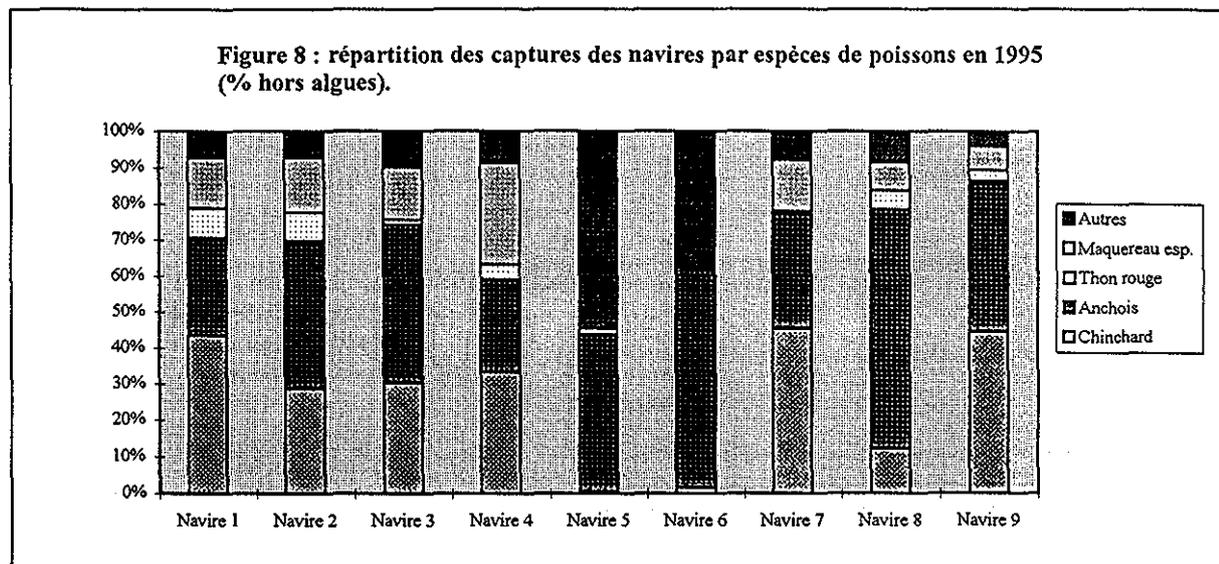
	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec
Algue rouge	■								■	■		
Anchois				■	■	■						
Chinchard	■	■									■	■
Maquereau esp.	■	■										■
Thon rouge								■	■			

□ 0-5 %    ■ 5-10 %    ■ 10-15 %    ■ 15 % et plus

La saisonnalité est particulièrement marquée pour ce type de navire, puisque toutes les espèces présentées ci-dessus présentent des périodes de capture très réduites (trois mois au plus).

### \* Comportements individuels des navires.

Selon les navires, les captures globales sont comprises entre 84,3 et 187,0 tonnes (avec l'algue qui représente entre 2 et 125 tonnes). La répartition des captures (hors algues) par navire est donnée dans la figure 8.



Les navires 5 et 6 sont les unités de ce groupe qui pratiquent le plus la ligne.

#### 1.3.3. Autres navires appartenant aux petits métiers.

Dans cette partie figurent les derniers navires rattachés au port de Saint-Jean de Luz. Au nombre de six, ils présentent quatre types de comportements :

- bolinche-canne-ligne ;
- ligne-canne ;
- canne ;
- casiers.

Leurs caractéristiques techniques sont présentées dans le tableau 27. Etant donné la diversité des métiers pratiqués, les valeurs rencontrées sont très disparates d'un navire à un autre.

Tableau 27 : caractéristiques techniques moyennes des autres navires rattachés au port de Saint-Jean de Luz (extrêmes entre parenthèses).

Effectif	Année de construction	Longueur (m)	Tonnage jauge brute	Puissance (kW)
6	1980 (1963 à 1993)	12,8 (11,0 à 15,0)	16,9 (9 à 28)	148,6 (84 à 295)

Pour des raisons de confidentialité vis-à-vis des activités individuelles des navires (productions réalisées, zones fréquentées, etc.), seule une partie des informations est présentée ci-après.

☐ Principales espèces débarquées.

En 1995, ces navires ont capturé 236,4 tonnes de produits de la mer. Les quatre principaux produits sont : l'anchois, le thon rouge, le congre et le chinchard (cf. tableau 28).

Tableau 28 : répartition des captures des produits principaux pour les six navires restants rattachés au port de Saint-Jean de Luz.

	Poids (tonnes)	Part dans les captures (en %)
Anchois	77,3	32,7
Thon rouge	36,1	15,3
Congre	34,3	14,5
Chinchard	32,1	13,6
<b>Total 4 espèces poissons</b>	<b>179,8</b>	<b>76,1</b>
<b>Total poissons</b>	<b>236,4</b>	<b>100,0</b>

☐ Zones de pêche.

Le rectangle statistique est renseigné pour 78,6 % des captures (cf. carte 8). Il s'agit des rectangles 15 E 8, 16 E 8, 17 E 7 et 18 E 7, avec respectivement 49, 27, 15 et 9 % des captures renseignées). La zone de pêche la plus éloignée correspond à la pêche du thon rouge au filet dérivant.

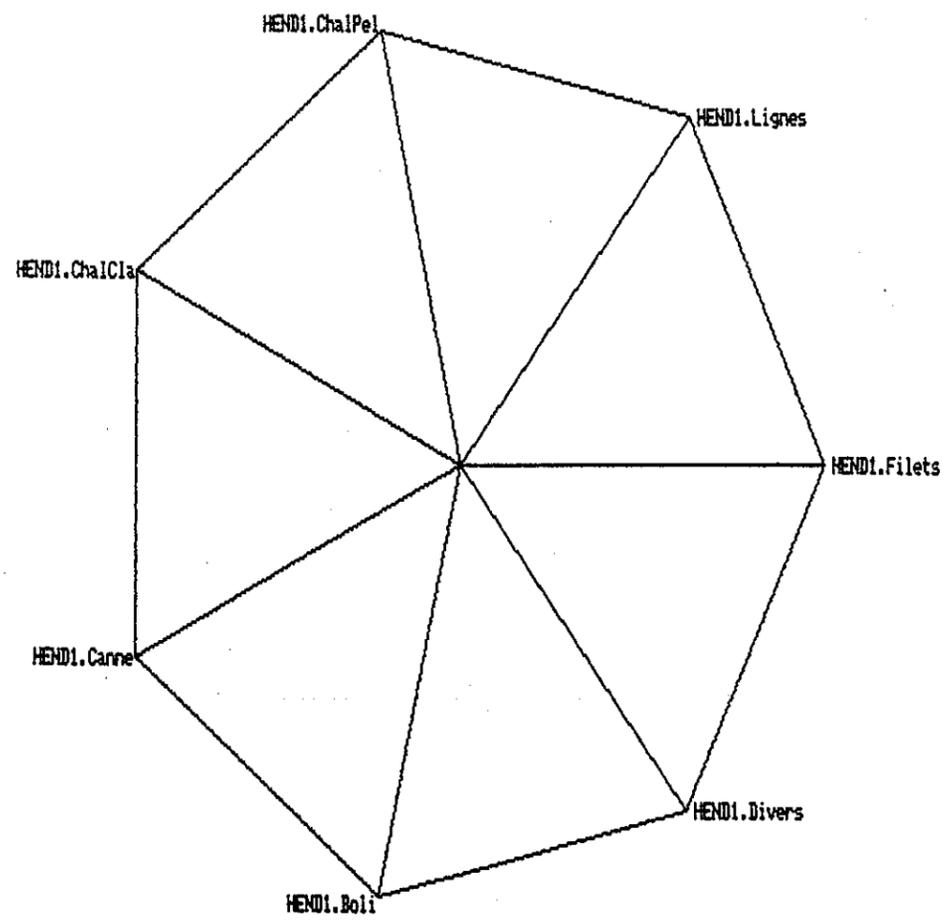
☐ Principales périodes d'activité.

La ventilation des apports par mois est présentée dans le tableau 29.

Tableau 29 : répartition mensuelle des captures des principaux produits en 1995.

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec
Anchois				■	■	■						
Thon rouge							■	■	■			
Congre				■	■	■	■			■	■	■
Chinchard	■	■	■									■

0-5 %    
  5-10 %    
  10-15 %    
  15 % et plus



Légende : clé de lecture.

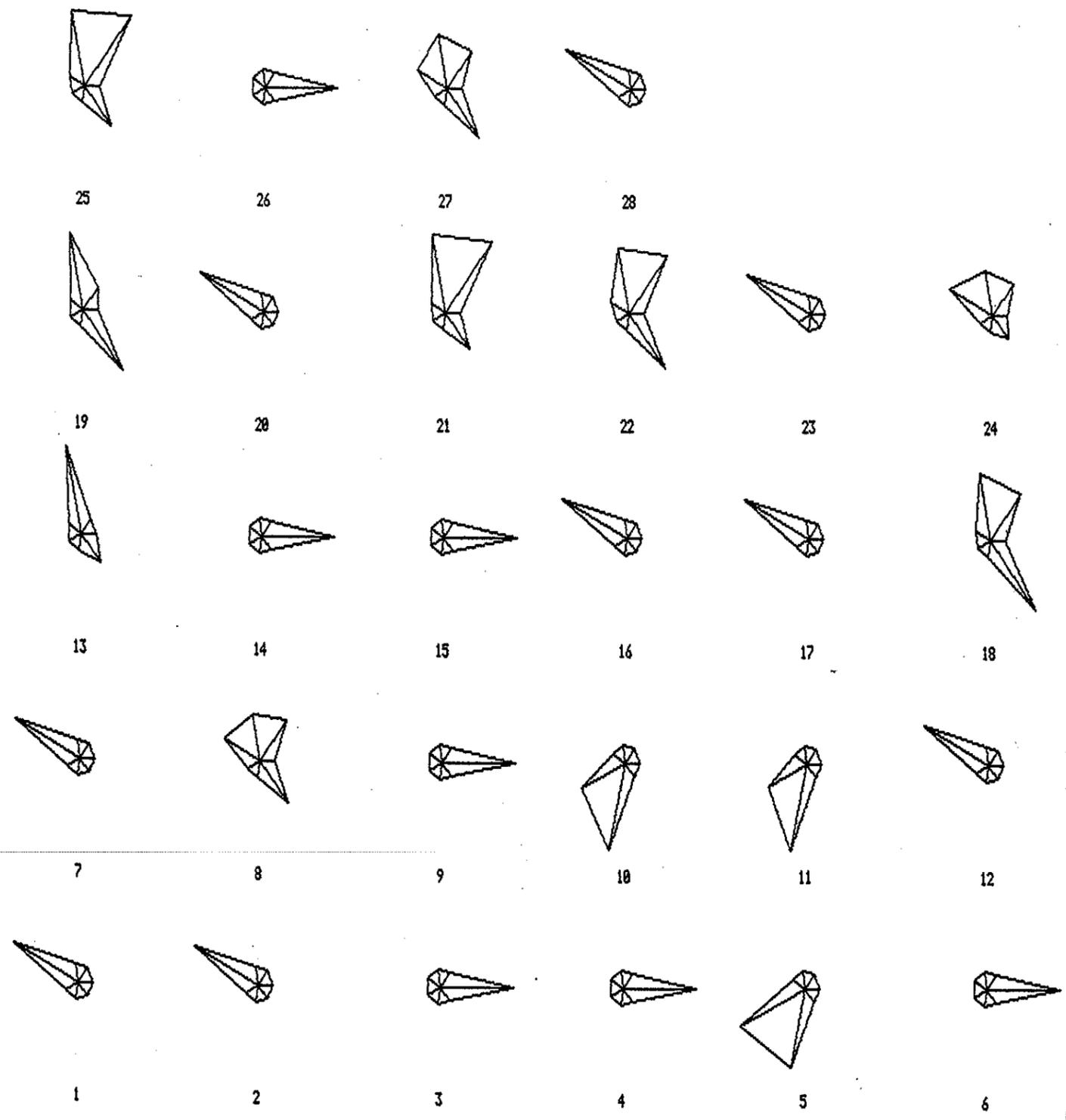


Figure 9 : représentation « star plot symbol » de l'activité des navires rattachés au port d'Hendaye en 1995.

## 2. LES NAVIRES RATTACHES AU PORT D'HENDAYE.

### 2.1. IDENTIFICATION DES METIERS PRATIQUES PAR LES NAVIRES.

En 1995, le port d'Hendaye présente 34 navires en activité<sup>11</sup> :

- 16 navires débarquent uniquement dans ce port ;
- 7 navires débarquent à la fois leur production à Hendaye et à Pasajes (Espagne) ;
- 10 navires débarquent uniquement à Pasajes ;
- 1 navire débarque uniquement à Saint-Jean de Luz.

La représentation de l'analyse multivariée « star plot symbol »<sup>12</sup> (figure 9) et la prise en considération des paires de navires ayant travaillé en 1995 (d'après STATPECHE) mettent en évidence quatre comportements différents, à savoir :

- cinq chalutiers classiques stricts (n<sup>os</sup> 2, 7, 17, 20 et 23) ;
- dix-neuf chalutiers polyvalents<sup>13</sup> (classiques, pélagiques, voire ligne de traîne), les n<sup>os</sup> 1, 8, 12, 13, 16, 18, 19, 21, 22, 24, 25, 27 et 28 ;
- trois thoniers bolincheurs stricts (n<sup>os</sup> 5, 10 et 11) ;
- sept fileyeurs stricts (n<sup>os</sup> 3, 4, 6, 9, 14, 15 et 26).

Par rapport aux chalutiers mixtes (chaluts classiques et de fond) de Saint-Jean de Luz, les chalutiers d'Hendaye présentent souvent un degré de polyvalence plus marqué, puisque ces derniers ont souvent une activité à la ligne de traîne pour la pêche du thon. Afin de repérer cette différence de comportement, le terme de chalutiers polyvalents est appliqué par la suite pour définir ces chalutiers d'Hendaye.

### 2.2. LES CHALUTIERS.

#### 2.2.1. Les chalutiers classiques stricts.

Au nombre de cinq, les chalutiers classiques stricts travaillent seuls ou en paire (un cas<sup>14</sup>) et présentent les caractéristiques techniques moyennes suivantes (tableau 30) :

Tableau 30 : caractéristiques techniques moyennes des chalutiers classiques stricts (extrêmes entre parenthèses).

Effectif	Année de construction	Longueur (m)	Tonnage jauge brute	Puissance (kW)
5	1972 (1965 à 1981)	26,0 (19,5 à 33,0)	122 (50 à 200)	479 (294 à 590)

Quatre navires débarquent entièrement leurs productions sur le port de Pasajes, le cinquième (qui travaille en paire), débarque exclusivement à Hendaye.

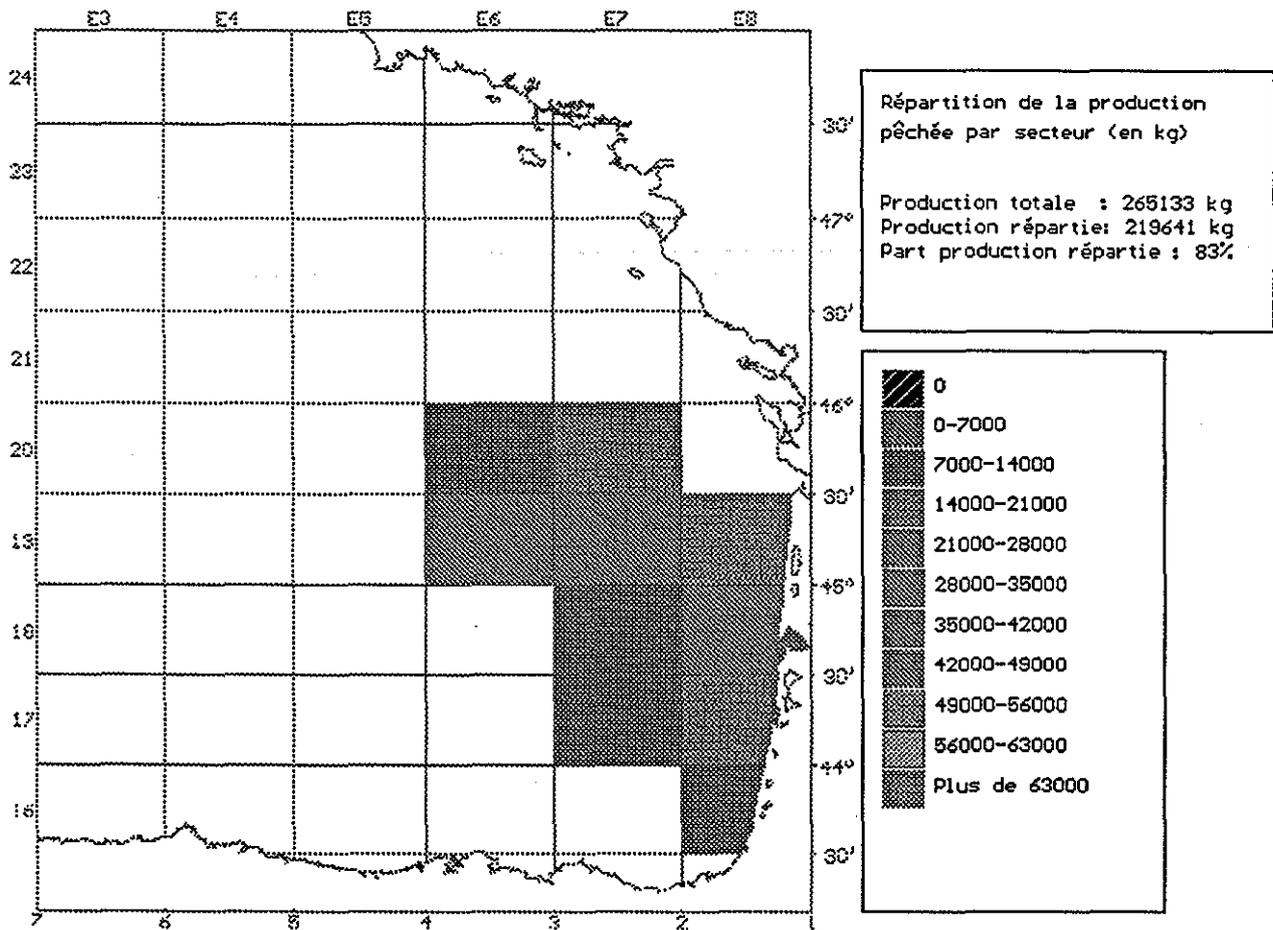
<sup>11</sup> Le seuil d'activité appliqué est un débarquement annuel supérieur à 1 tonne.

<sup>12</sup> Sous le logiciel STAT-ITCF (cf. paragraphe 1.1).

<sup>13</sup> Aux treize chalutiers de la représentation sont ajoutés six navires. Ces navires étant les « veaux » des paires de chalutiers, ils n'ont pas de productions rattachées dans les fichiers ZA.

<sup>14</sup> La paire est constituée d'un navire immatriculé au Quartier Maritime de Bayonne et d'un navire extérieur.

Carte 9 : répartition des captures des chalutiers classiques stricts d'Hendaye en 1995.



**\* Comportement du groupe.**

**☐ Principales espèces débarquées.**

En 1995, les chalutiers classiques stricts ont capturé 265,1 tonnes de produits de la mer. Les principales espèces capturées sont le merlu, la baudroie, la seiche, le tacaud et la sole. Ces cinq espèces représentent 75,6 % des captures (cf. tableau 31).

Tableau 31 : ventilation des captures des chalutiers classiques par espèce principale en 1995.

	Poids (tonnes)	Part dans les captures (en %).
Merlu	125,7	47,4
Baudroie	22,5	8,5
Seiche	19,3	7,3
Tacaud	18,2	6,8
Sole	14,7	5,6
<b>Total 5 espèces</b>	<b>200,4</b>	<b>75,6</b>
<b>Total toutes espèces</b>	<b>265,1</b>	<b>100</b>

**☐ Zones de pêche.**

La zone de pêche est renseignée pour 82,8 % des captures (rectangle statistique). Pour les 17,2 % restant, seul le secteur CIEM 8 B est connu. Toutes les captures informées sont effectuées au sud du 46°N, les principaux rectangles étant le 19 E 8, le 19 E 7 et le 18 E 8, avec respectivement 34, 21 et 14 % des volumes renseignés. La carte 9 présente l'ensemble des zones prospectées par ces navires.

**☐ Principales périodes d'activité.**

Les chalutiers classiques présentent un niveau d'activité très élevé en fin d'année, puisque les mois d'octobre, novembre et décembre concentrent 55,2 % des captures en 1995. Les mois les plus « creux » en termes de volumes sont les mois d'août et de juin (avec respectivement 3,5 et 4,6 %).

Par zone de pêche, il existe de très importantes différences de périodes de fréquentation :

- le 18 E 8 est fréquenté de mars à décembre sauf en août ;
- le 19 E 7 est exploité tous les mois de l'année ;
- le 19 E 8 est utilisé en mars, en novembre et en décembre.

Le tableau 32 illustre la répartition des captures pour les principales espèces.

Tableau 32 : répartition mensuelle des captures pour les cinq espèces principales capturées par les chalutiers classiques stricts.

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec
Merlu										■	■	■
Baudroie	■		■	■	■		■	■				■
Seiche	■	■							■	■	■	
Tacaud	■	■	■							■	■	■
Sole	■	■		■	■	■	■		■	■	■	

0-5 %    
  5-10 %    
  10-15 %    
  15 % et plus

La saisonnalité est marquée, on peut grossièrement délimiter les saisons de pêche suivantes :

- janvier-février : apports de tacaud et de sole ;
- mars-avril et juillet : captures de baudroie ;
- septembre à décembre : apports des cinq espèces, avec surtout du merlu, de la seiche et du tacaud.

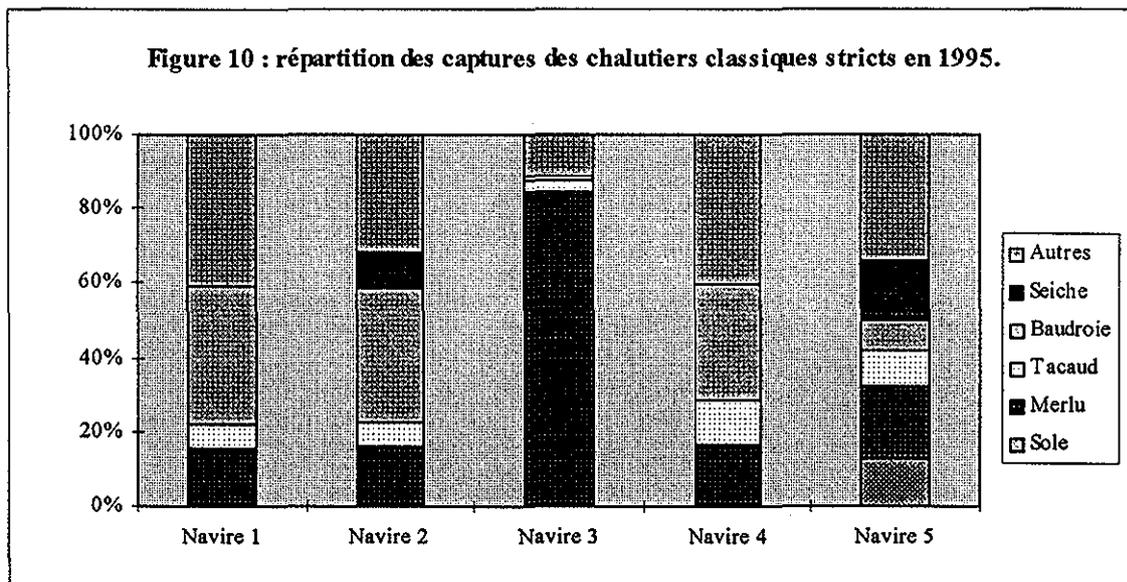
**\* Comportements individuels des navires.**

*☐ Zones fréquentées.*

En termes de zones exploitées, le nord du 45°30' N est uniquement fréquenté par deux navires. Pour un navire, la seule zone répertoriée est le 17 E 7.

*☐ Espèces capturées.*

Selon les navires, le volume des apports est compris entre 4 et 116 tonnes. La figure 10 présente la répartition des captures par navire.



Sur les cinq chalutiers, le chalutier n°3 se détache largement par la part importante que représente le merlu dans ses apports aux détriments de la baudroie, du tacaud et de la seiche. Il s'agit du chalutier débarquant uniquement à Hendaye et travaillant au chalut classique en boeuf.

A noter pour le navire n°5 une production importante de sole. Celle-ci s'effectue essentiellement dans le 19 E 8.

**2.2.2. Les chalutiers polyvalents : chaluts pélagique, classique, voire ligne de traîne.**

Au nombre de dix-neuf en 1995, les chalutiers polyvalents ont formé treize paires de navires, dont deux avec des navires non rattachés au port d'Hendaye : Le Lafitte-Egun Haste, Téthys-Primauguet, Ile des Faisans-Sopite, La Murène-Egun-Haste, L'Étel-Navire de

Lorient, Roy-Mage-Zuberno, Méfi-Gaëlle Julianne2, Epaulard-Orka 2, Sandrine-Corinne-Le Fureteur, Gure Ametza-Gamin du Bas Quartier, Gure Ametza-Gure Lana, Agorreta-Gamin du Bas Quartier, Agorreta-Gure Lana.

Les caractéristiques moyennes de ces navires<sup>15</sup> sont les suivantes (tableau 33) :

Tableau 33 : caractéristiques techniques moyennes des chalutiers polyvalents (extrêmes entre parenthèses).

Effectifs	Année de construction	Longueur (m)	Tonnage jauge brute	Puissance (kW)
Boeuf* : 10	1978 (1963 à 1990)	23,4 (19,5 à 34,0)	104 (50 à 251)	391 (223 à 900)
Veau** : 9	1976 (1958 à 1992)	22,5 (19,5 à 26,4)	95 (50 à 145)	371 (294 à 515)
Total : 19	1977 (1958 à 1992)	23,0 (19,5 à 34,0)	100 (50 à 251)	382 (223 à 900)

\* Navire équipé de l'essentiel du grément (enrouleur,...) et possédant la majorité de l'électronique de bord nécessaire à l'action de pêche (traceur de route, sondeur,...).

\*\* Navire principalement utilisé pour aider à tracter le chalut.

Les débarquements sont uniquement effectués à Hendaye, sauf pour trois paires qui débarquent une partie de leurs apports à Pasajes. Le volume de ces apports en Espagne représente 5,3 % du volume global capturé par les navires de cette catégorie et rattachés au port d'Hendaye. Il s'agit principalement de merlu et de la baudroie, avec respectivement 52 % et 11 % du volume débarqué à Pasajes.

#### \* Comportement du groupe.

##### □ Engins utilisés.

Les chalutiers polyvalents peuvent utiliser jusqu'à six types d'engins<sup>16</sup> :

- un chalut pélagique à deux navires de maille supérieure à 20 mm ;
- un chalut pélagique à deux navires de maille inférieure à 20 mm ;
- un chalut pélagique à un navire de maille inférieure à 20 mm ;
- un chalut de fond à deux navires ;
- un chalut de fond à un seul navire ;
- la ligne de traîne.

Les captures renseignées au chalut de fond (un ou deux navires) et à la ligne de traîne représentent respectivement 13,5 % et 3,5 % des apports en 1995 (cf. tableau 34).

Tableau 34 : répartition des captures des chalutiers polyvalents par engin en 1995.

Types d'engin	Poids (en tonnes)	Part des captures (en %)
Chalut pélagique deux navires	1 978	56,5
Chalut pélagique deux navires M < 20 mm	387	11,1
Chalut pélagique un navire M < 20 mm	22	0,6
Chalut de fond deux navires	346	9,9
Chalut de fond un navire	126	3,6
Ligne de traîne	121	3,5
Divers chaluts ou association chalut et ligne	521	14,8

<sup>15</sup> Rattachés au port d'Hendaye, soient 19 navires.

<sup>16</sup> A cela s'ajoute le type « plusieurs chaluts un ou deux navires ou association chalut et ligne » lorsque l'information est moins précise.

### ☐ Principales espèces débarquées.

En 1995, les captures des chalutiers polyvalents s'élèvent à 3 501,1 tonnes. L'essentiel de ces apports est constitué par 5 espèces principales : maquereau, thon blanc, merlu, anchois, et thon rouge. Elles représentent 85,3 % des apports globaux (tableau 35).

Tableau 35 : ventilation des captures des chalutiers polyvalents par espèce principale en 1995.

	Poids (tonnes)	Part dans les captures (en %).
Maquereau	1 163,4	33,2
Thon blanc	683,5	19,5
Merlu	615,6	17,6
Anchois	353,2	10,2
Thon rouge	168,9	4,8
<b>Total 5 espèces</b>	<b>2 984,7</b>	<b>85,3</b>
<b>Total toutes espèces</b>	<b>3 501,1</b>	<b>100</b>

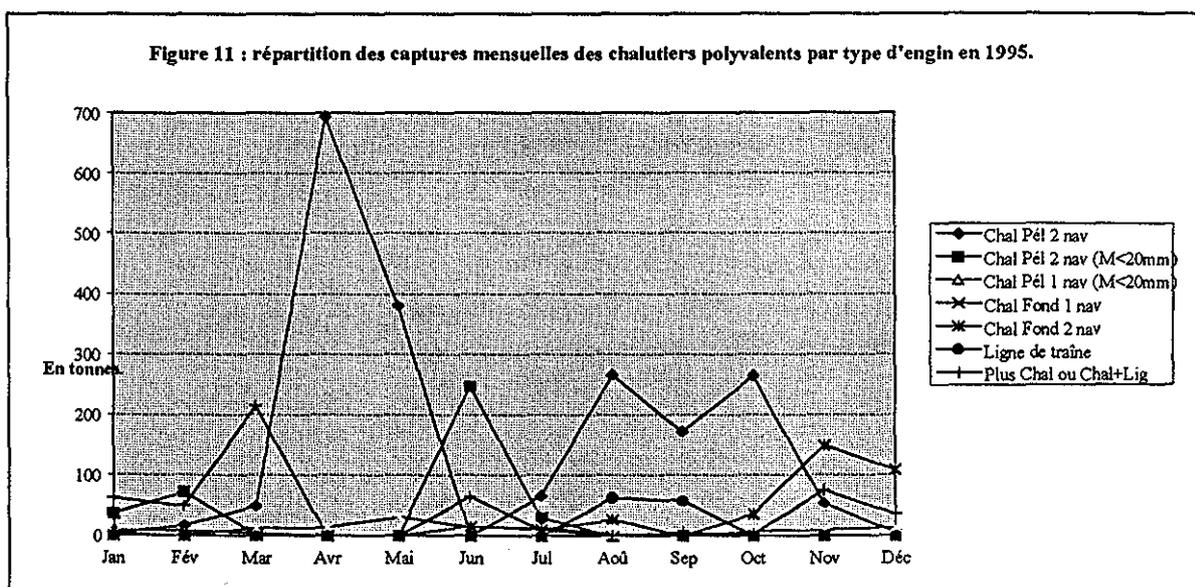
### ☐ Zones de pêche.

La zone de pêche est connue avec précision pour 56,5 % de la production<sup>17</sup>. Parmi les zones renseignées, trois rectangles statistiques participent pour 51,6 % des captures. Il s'agit du 16 E 8, du 17 E 8 et du 18 E 7, avec respectivement 29,4, 11,5 et 10,7 % des captures localisées.

### ☐ Principales périodes d'activité.

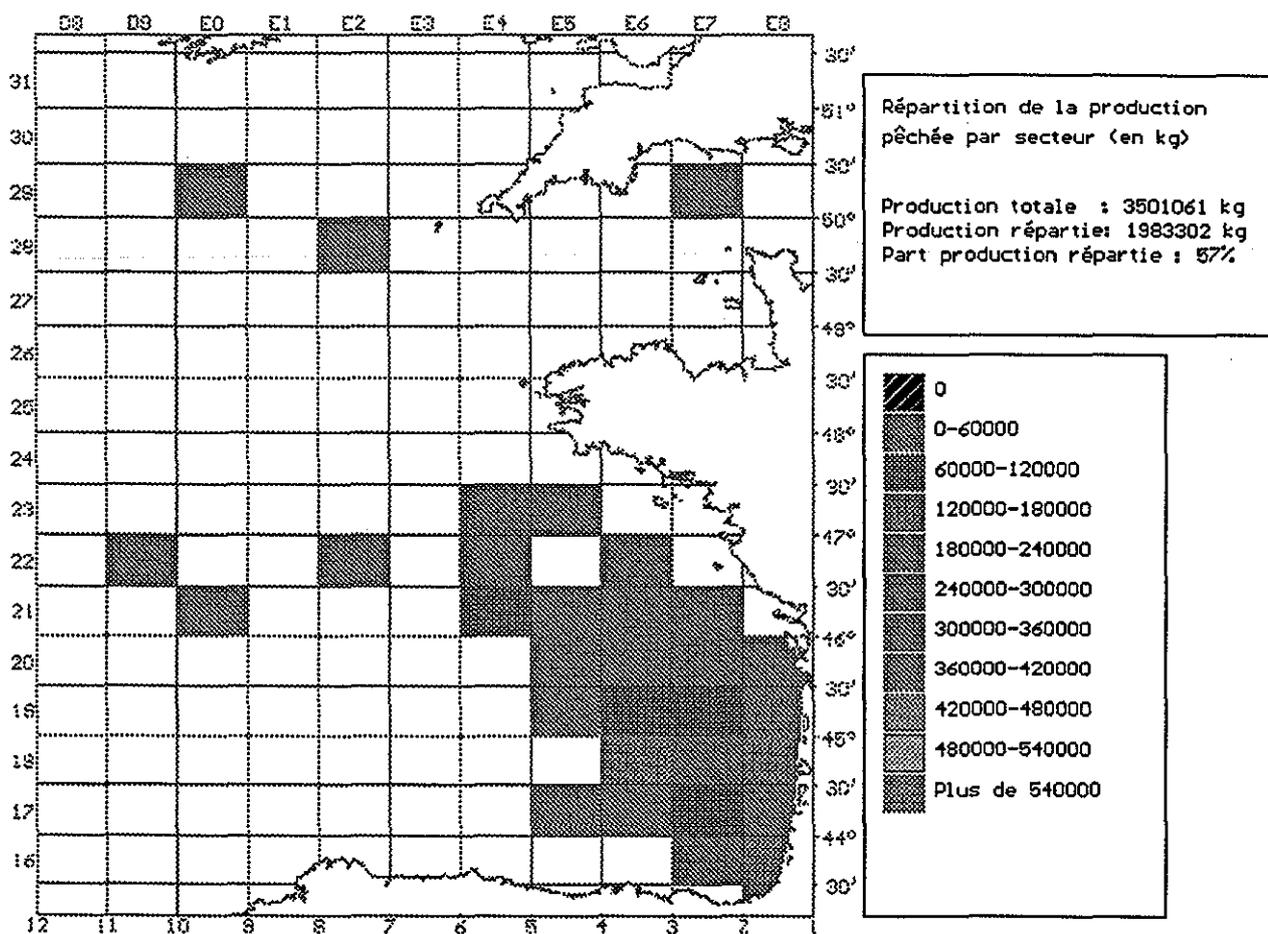
Globalement, l'activité des chalutiers mixtes est importante entre le mois de mars et de novembre (77,4 % des captures), avec une période plus creuse en juillet. Les plus fortes captures mensuelles s'effectuent en avril (20,2 %) et en mai (11,8 %), les plus faibles, en janvier (3,3 %) et en juillet (3,7 %).

En termes de rectangles statistiques, le 16 E 8 est essentiellement fréquenté en avril, le 17 E 8 entre avril et juin et le 18 E 7 entre juin et septembre (avec un léger fléchissement en juillet). Par engin, la répartition des captures est donnée dans la figure 11.



<sup>17</sup> Les captures non renseignées au niveau du rectangle sont effectuées à 76,4 % dans la zone CIEM 8 B.

Carte 10 : répartition des captures des chalutiers polyvalents d'Hendaye en 1995.



Remarque: deux rectangles statistiques n'ont pu figurer sur cette carte, il s'agit du 30 D 7 et du 32 D 7 avec respectivement 22 et 19 tonnes de captures en 1995.

Le chalut pélagique de maille supérieure à 20 mm tiré par deux navires prédomine entre mars et novembre, sauf en juin où il est remplacé par le chalut pélagique à deux navires avec un maillage inférieur à 20 mm. L'utilisation de la ligne de traîne et du chalut de fond est plus réduite. Ils sont surtout pratiqués au second semestre (respectivement août-septembre et octobre-décembre).

L'essentiel des captures des espèces principales est effectué entre février et décembre (tableau 36) :

- de février à juin, les débarquements d'anchois encadrent de forts apports de maquereau, avec conjointement des captures de merlu ;
- de juillet à octobre, apports de thon rouge puis de thon blanc ;
- de novembre à décembre, captures de merlu.

Tableau 36 : répartition mensuelle des captures pour les cinq espèces principales capturées par les chalutiers polyvalents.

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec
Maquereau			■	■	■							
Thon blanc								■	■	■		
Merlu			■		■	■				■	■	■
Anchois	■	■	■			■	■					
Thon rouge							■	■	■			

0-5 %   
  5-10 %   
  10-15 %   
  15 % et plus

□ Répartition géographique du calendrier des captures.

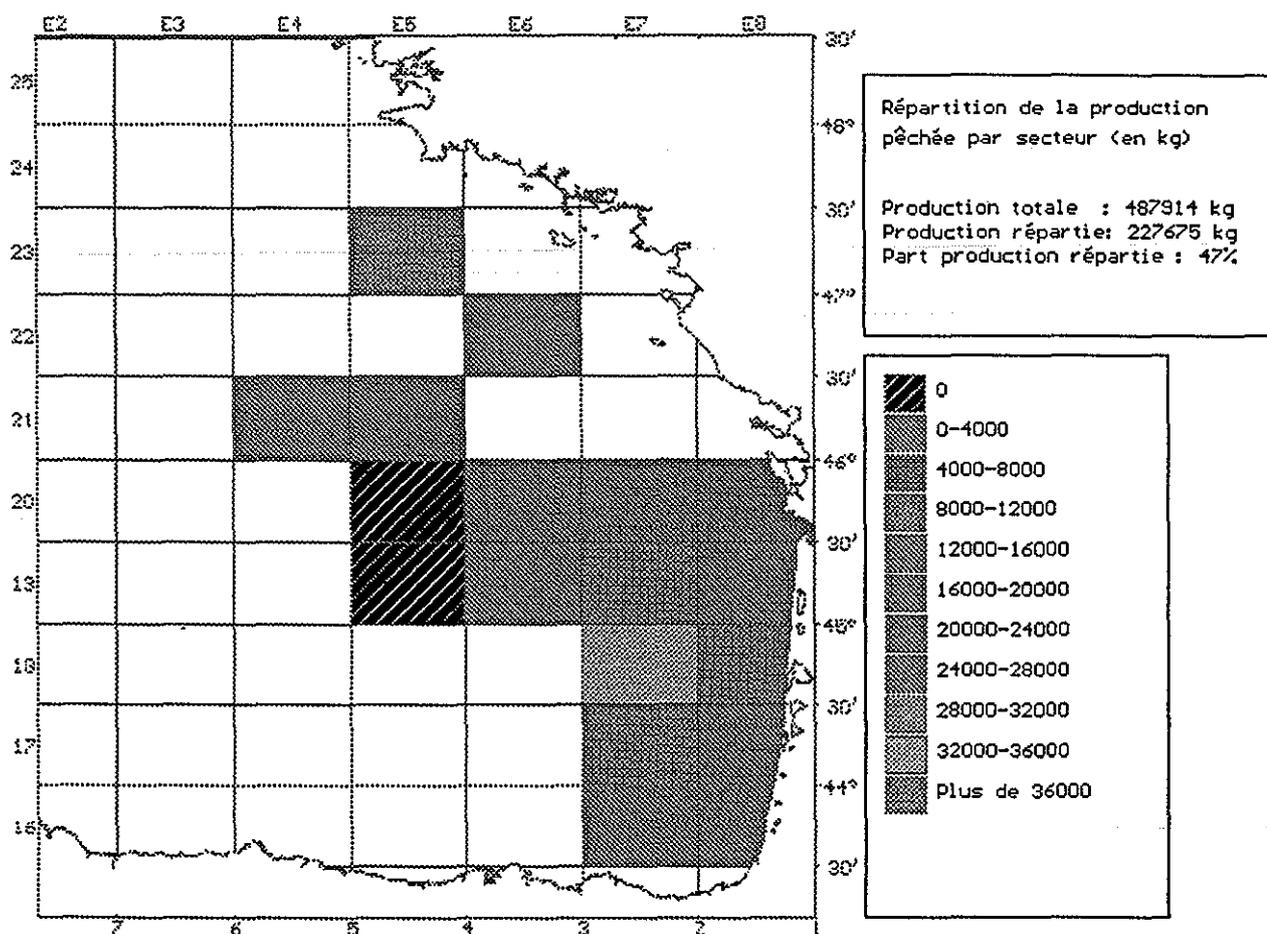
La carte 10 présente la répartition des captures en 1995 par principaux rectangles statistiques. L'enchaînement des saisons de pêche et des zones de pêche est le suivant :

- en février : captures d'anchois essentiellement dans le 19E 7 et le 20 E 7 ;
- de mars à mai : apports de maquereau en provenance du 16 E 8 et plus faiblement du 17 E 8, avec conjointement des apports de merlu du plateau de Rochebonne (21 E 6, 23 E 4 et 23 E 5) ;
- en juin : captures d'anchois plus au sud dans le golfe de Gascogne (17 E 8, 18 E 7 et 18 E 8) ;
- de juillet à octobre, apports de thon rouge et de thon blanc. Le thon rouge, plutôt capturé en début de saison, provient des rectangles statistiques 17 E 7, 18 E 6 et 18 E 7. Le thon blanc est également capturé sur les trois rectangles statistiques précédents. Il est ensuite pêché dans le 21 E 5 en septembre, dans le 21 E 4 en octobre, et, pour quelques navires, dans le 30 D 7 et le 32 D 7 ;
- en novembre et en décembre, le merlu provient essentiellement de cinq rectangles statistiques ; le 18 E 8, le 19 E 7, le 19 E 8, le 20 E 7 et le 20 E 8.

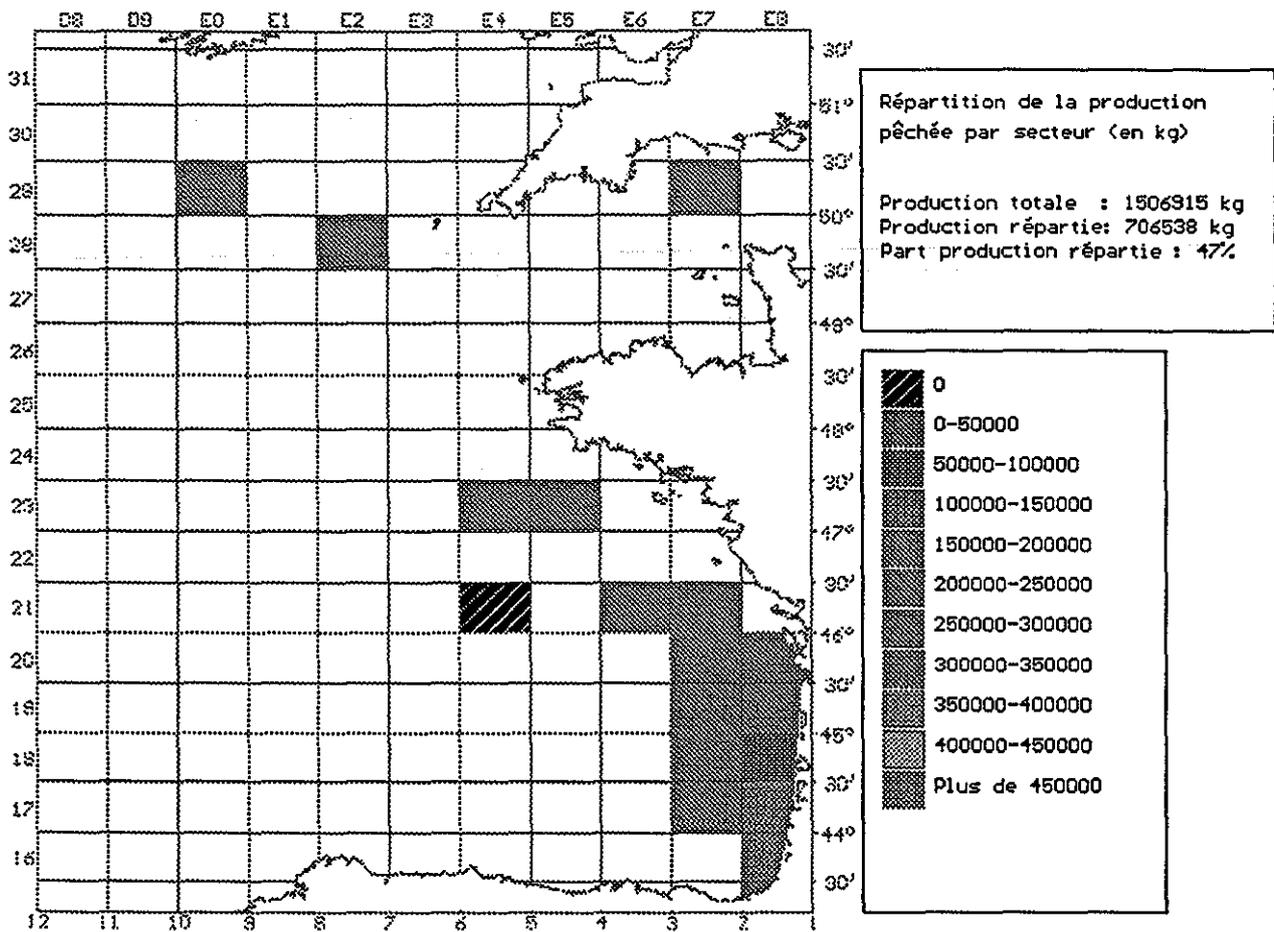
*Remarque : l'essentiel des captures est effectué au chalut pélagique à deux navires de maille supérieure à 20 mm (code 942). De légères spécificités existent selon les espèces :*

- maquereau : 84 % capturé au chalut pélagique deux navires avec une maille supérieure à 20 mm ;
- anchois : 79 % capturé au chalut pélagique deux navires avec une maille inférieure à 20 mm ;
- merlu : 46 % capturé au chalut de fond (un ou deux navires) ;

Carte 10.1. : répartition des captures d'anchois, de merlu et de maquereau par les six paires de navires d'Hendaye (groupe 1) en 1995.



Carte 10.2. répartition des captures d'anchois, de merlu et de maquereau par les quatre paires de navires d'Hendaye (groupe 2) en 1995.



- thon rouge et thon blanc : respectivement 87 et 82 % des captures effectuées au chalut pélagique à deux navires avec un maillage supérieur à 20 mm. A noter que seules ces espèces sont également pêchées à la ligne de traîne pour cette catégorie de navires. Cette technique de pêche représente respectivement 13 et 14 % des captures de ces deux thons.

#### \* Comportements individuels.

Sur les treize paires de chalutiers polyvalents, une paire n'indique pas d'activité au chalut de fond<sup>18</sup>, une paire utilise le chalut pélagique à un navire avec une maille inférieure à 20 mm et dix paires travaillent à la ligne de traîne.

En termes de zones et d'espèces exploitées, deux comportements se détachent pour la pêche de l'anchois, du maquereau et du merlu :

- sept paires de navires (cf. carte 10.1) présentent de forts apports de merlu. Ces apports proviennent généralement du plateau de Rochebonne (de février à juin) et de la zone côtière entre novembre et décembre (groupe 1). Cinq de ces paires capturent également de l'anchois en février et en juin ;
- six paires (cf. carte 10.2) pêchent peu ou pas de merlu sur le plateau de Rochebonne entre février et juin. Quatre d'entre elles (groupe 2) orientent leur activité sur le maquereau de mars à mai avec également des débarquements d'anchois en février et en juin. Il s'agit de navires de taille et de puissance plus réduites (moyennes : 20,2 m et 327 KW contre 26,6 m et 480 KW pour les navires rattachés au port d'Hendaye et pêchant plus au Nord sur le Plateau de Rochebonne).

### 2.3. LES THONNIERS BOLINCHEURS ET LES FILEYEURS.

#### 2.3.1. Les thoniers bolincheurs stricts.

En 1995, trois thoniers bolincheurs stricts sont rattachés au port d'Hendaye. Leurs caractéristiques techniques sont présentées dans le tableau 37.

Tableau 37 : caractéristiques techniques des thoniers bolincheurs stricts d'Hendaye (extrêmes entre parenthèses).

Effectif	Année de construction	Longueur (m)	Tonnage jauge brute	Puissance (kW)
3	1963 (1957 à 1967)	21,7 (18,7 à 24,9)	68 (45 à 79)	272 (220 à 318)

Deux unités débarquent uniquement à Hendaye, la troisième débarque 88 % de ces captures sur ce port et 12 % à Pasajes (essentiellement de l'anchois et un peu de chinchard).

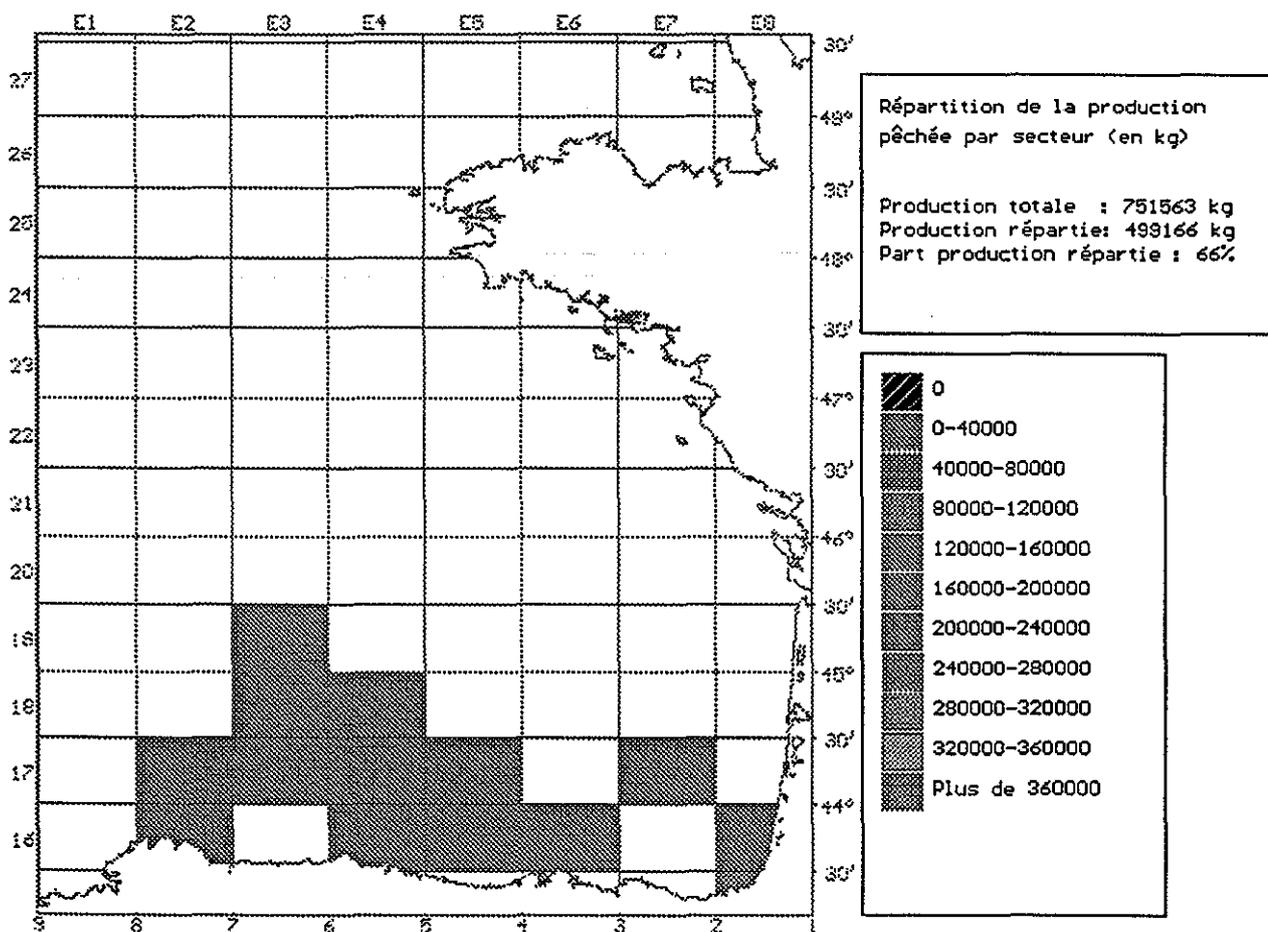
#### \* Comportement de groupe.

##### □ Engins utilisés.

Les seuls engins utilisés sont la canne et le filet tournant (bolinche), dans un rapport moyen de 12,6 %/87,4 % (en volumes) en 1995.

<sup>18</sup> Elle présente néanmoins une forte proportion de débarquements déclarés en divers chaluts.

Carte 11 : répartition des captures des thoniers bolincheurs stricts d'Hendaye en 1995.



### ☐ Principales espèces débarquées.

Les captures s'élèvent à 751,6 tonnes en 1995. Elles sont prédominées par quatre espèces : l'anchois, le chinchard, le maquereau espagnol et le thon rouge (cf. tableau 38).

Tableau 38 : ventilation des captures des thoniers bolincheurs par espèce principale en 1995.

	Poids (tonnes)	Part dans les captures (en %).	Engin principal*
Anchois	209,6	27,9	100 % Bol
Chinchard	196,4	26,1	100 % Bol
Maquereau espagnol	151,8	20,2	100 % Bol
Thon rouge	78,0	10,4	100 % Can
<b>Total 4 espèces</b>	<b>635,8</b>	<b>84,6</b>	<b>88 % Bol</b>
<b>Total toutes espèces</b>	<b>751,6</b>	<b>100</b>	<b>87 % Bol</b>

\* Bol : Bolinche ; Can : Canne.

### ☐ Zones de pêche.

La zone de pêche est renseignée jusqu'au niveau du rectangle statistique pour 66,4 % des captures (cf. carte 11). Il s'agit essentiellement du rectangle 15 E 8 (84,3 % des captures renseignées), avec plus accessoirement, le 16 E 6 (6,7 %) et le 16 E 8 (5,2 %). Les zones les plus éloignées correspondent aux zones de captures de thon rouge.

### ☐ Principales périodes d'activité.

En 1995, les principales périodes d'activité sont les mois de mai (22,3 % des captures), de janvier (22,1 %) et de février (14,9 %). Le mois correspondant aux captures les plus faibles est le mois de novembre, avec moins de 1 % des apports renseignés.

Pour les principales espèces débarquées, les saisons de pêche sont particulièrement marquées (cf. tableau 39).

Tableau 39 : répartition mensuelle des captures pour les quatre espèces principales capturées par les thoniers bolincheurs stricts.

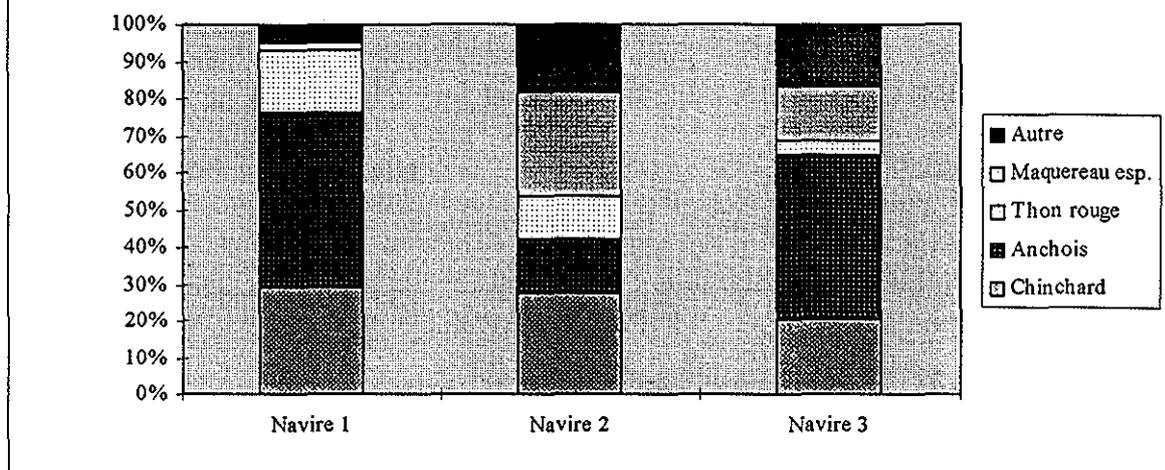
	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec
Anchois				■	■							
Chinchard	■	■	■							■		■
Maquereau esp.	■	■	■									■
Thon rouge						■	■	■	■			

□ 0-5 %    ▨ 5-10 %    ▩ 10-15 %    ■ 15 % et plus

### \* Comportements individuels.

Les trois navires présentent des comportements similaires en terme de calendrier. De légères différences existent dans la répartition des espèces, essentiellement pour l'anchois et le maquereau espagnol (cf figure 12).

Figure 12 : répartition des captures des trois thoniers bolincheurs stricts en 1995.



### 2.3.2. Les fileyeurs stricts.

En 1995, le port d'Hendaye compte sept fileyeurs stricts. Ces navires sont armés au filet droit (plus une petite production effectuée aux divers filets). Les caractéristiques techniques des fileyeurs stricts sont très différentes d'un bateau à un autre (tableau 40).

Tableau 40 : caractéristiques techniques des fileyeurs stricts (extrêmes entre parenthèses).

Effectif	Année de construction	Longueur (m)	Tonnage jauge brute	Puissance (kW)
7	1971 (1960 à 1988)	18,7 (7,5 à 33,3)	62 (6 à 198)	347 (95 à 959)

Six navires débarquent uniquement sur le port de Pasajes, un navire débarque exclusivement à Saint-Jean de Luz.

#### \* Comportement du groupe.

##### ☐ Engins utilisés.

Le filet droit prédomine largement puisqu'il représente 99,4 % des captures (le divers filets apporte le reste des captures).

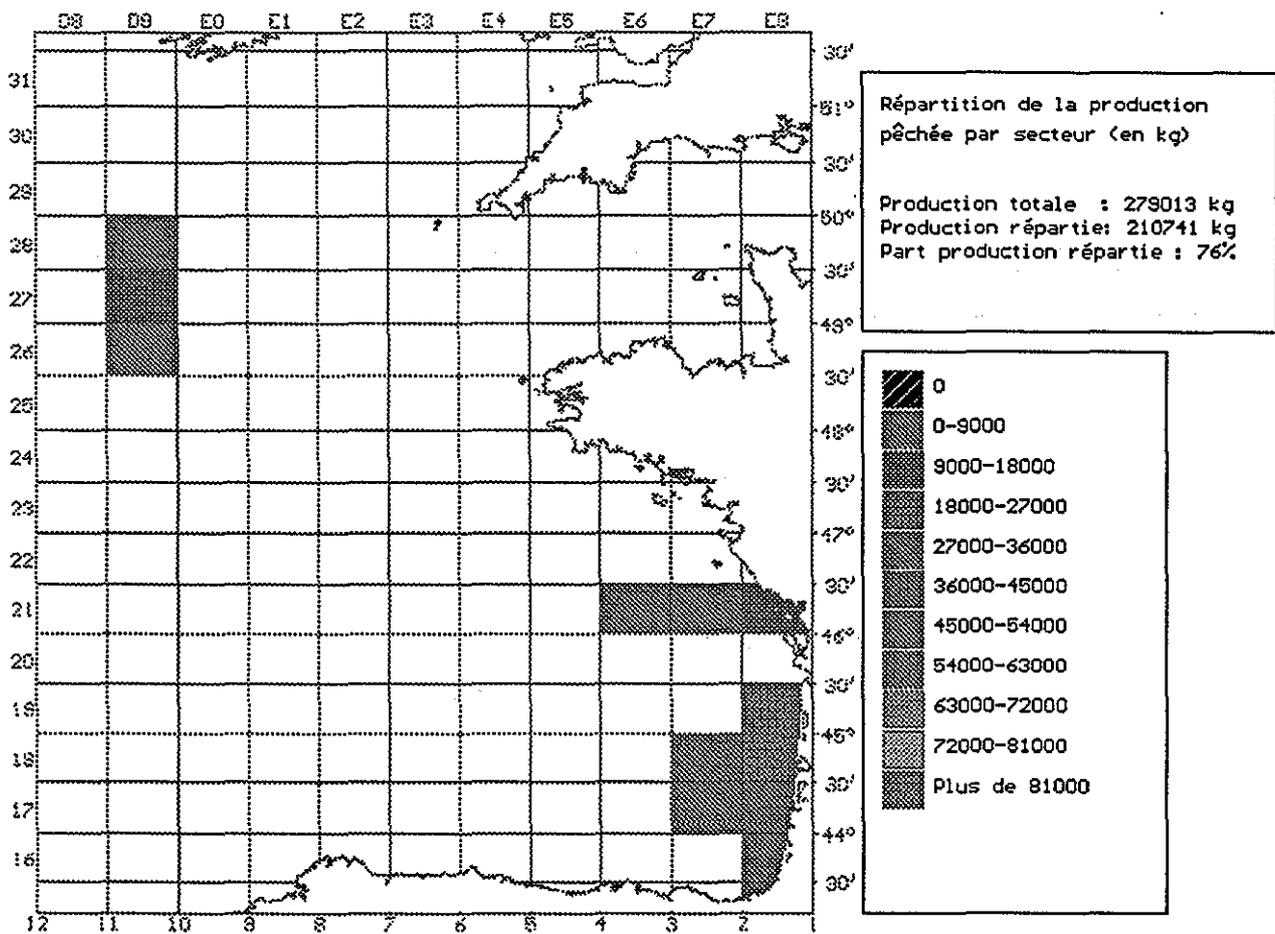
##### ☐ Principales espèces débarquées.

En 1995, le volume des captures s'élève à 279,0 tonnes de produits de la mer. La diversité des captures est très réduite puisque deux espèces, le merlu et le tacaud, représentent 83,5 % des apports (cf tableau 41).

Tableau 41 : ventilation des captures des fileyeurs stricts par espèce principale en 1995.

	Poids (tonnes)	Part dans les captures (en %)
Merlu	207,9	74,5
Tacaud	25,1	9,0
<b>Total 2 espèces</b>	<b>233,0</b>	<b>83,5</b>
<b>Total toutes espèces</b>	<b>279,0</b>	<b>100</b>

Carte 12 : répartition des captures des fileyeurs stricts d'Hendaye en 1995.



☐ Zones de pêche.

Le rectangle statistique est renseigné pour 75,4 % des captures. Il s'agit principalement du 18 E 8, du 17 E 8 et du 19 E 8, avec respectivement 43, 18 et 12 % des captures renseignées. A noter que ces navires prospectent une vaste zone dans le golfe de Gascogne, et, plus largement dans l'Atlantique Nord, puisqu'un rectangle statistique tel que le 27 D 9 représente 6 % des apports connus<sup>19</sup> (cf. carte 12).

☐ Principales périodes d'activité.

Les captures mensuelles sont relativement homogènes tout au long de l'année. Les mois correspondant aux volumes les plus forts sont avril (15 %) et février (13 %) ; ceux correspondant aux apports les plus faibles sont : décembre (4 %) et août (4 %).

Par espèce principale, le tableau 42 illustre la répartition mensuelle des captures.

Tableau 42 : répartition mensuelle des captures pour les espèces principales capturées par les fileyeurs stricts en 1995.

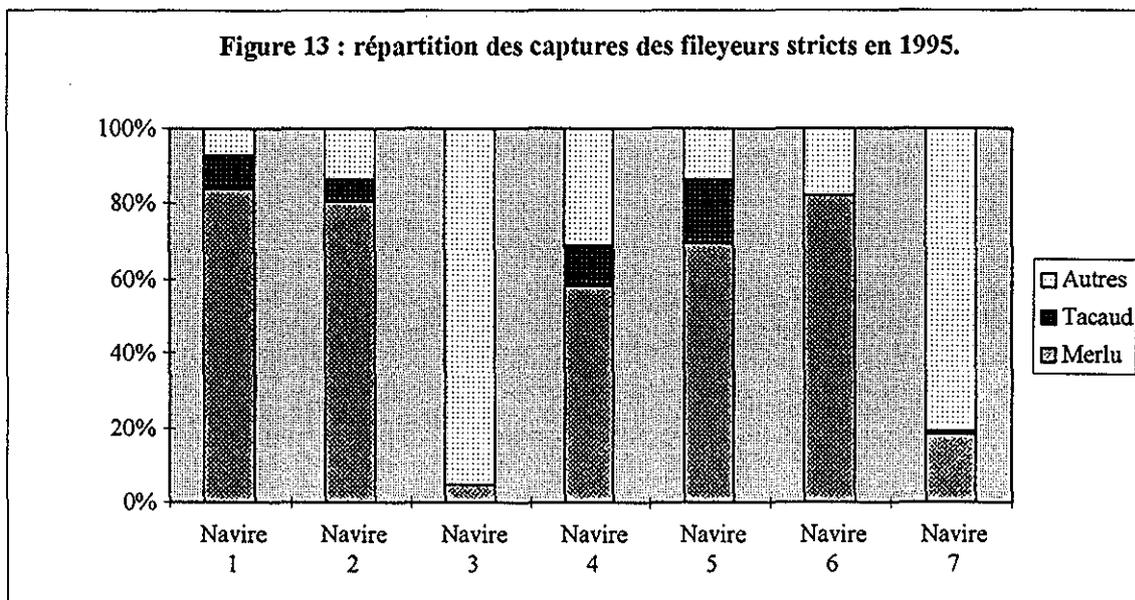
	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec
Merlu												
Tacaud												

☐ 0-5 %    ▨ 5-10 %    ▩ 10-15 %    ■ 15 % et plus

\* Comportements individuels des navires.

Les volumes annuels capturés sont compris entre 5,0 et 97,0 tonnes. La répartition des captures par navire fait apparaître deux comportements particuliers.

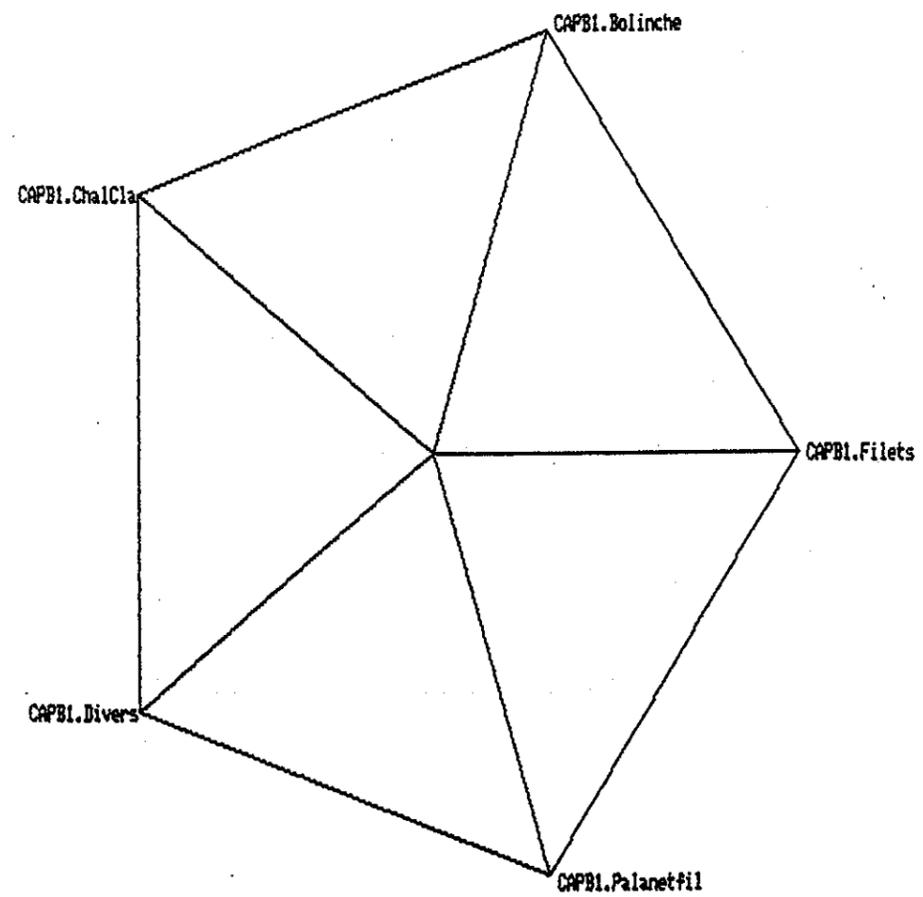
Figure 13 : répartition des captures des fileyeurs stricts en 1995.



<sup>19</sup> De plus, les informations incomplètes au niveau du rectangle statistique sont renseignées pour la zone CIEM. Pour cette catégorie, la répartition des captures est la suivante : 37,5 % pour le 7 K, 28,3 % pour le 8 C, 23,3 % pour le 8 B et 10,9 pour le 8 A.

Sur les six unités débarquant en Espagne, cinq travaillent à plus de 60 % avec le merlu. Les navires pour lesquels les parts du merlu dans leurs captures sont les plus importantes sont les fileyeurs qui prospectent les zones les plus éloignées. Pour ces navires, n°1, n°2 et n°6, le nord du 45°N représente respectivement 100, 20 et 100 % des captures renseignées. Le navire n°3 présente un comportement atypique dans cette catégorie. Il travaille uniquement dans le 17 E 7 et sur les mois de janvier et de février. Il cible 90 % de sa production sur la baudroie.

L'unité n°7, de taille plus modeste et travaillant sur Hendaye, cible le rouget-barbet, le merlu et le pélamide (« dos rayé » : *Sarda sarda*). Toutes ses captures renseignées sont effectuées dans le 15 E 8 ou le 16 E 8.



Légende : clé de lecture.

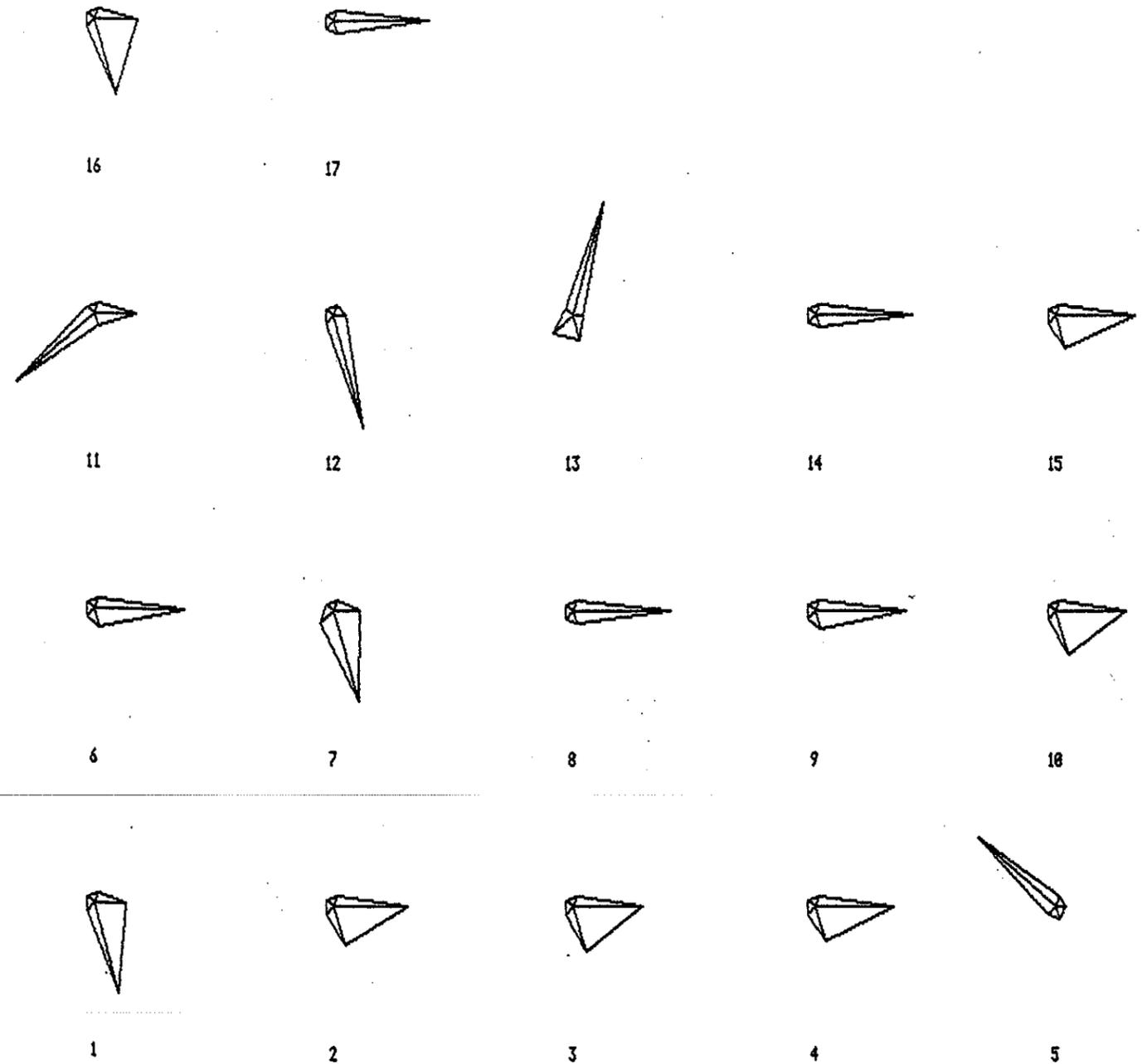


Figure 14 : représentation « star plot symbol » de l'activité des navires rattachés au port de Capbreton en 1995.

### 3. ACTIVITE DES NAVIRES RATTACHES AU PORT DE CAPBRETON.

#### 3.1. IDENTIFICATION DES METIERS PRATIQUES PAR LES NAVIRES.

En 1995, le port de Capbreton abrite 17 navires en activité<sup>20</sup> :

- 14 navires débarquent uniquement dans ce port ;
- 2 navires débarquent à Capbreton et à Saint-Jean de Luz ;
- 1 navire débarque à la fois sa production à Capbreton et à Pasajes.

La représentation des captures par navire et par engin ou association d'engins (« star plot symbol »), révèle trois comportements différents, avec deux navires qui ne pratiquent pas le filet (figure 14) :

- trois fileyeurs stricts (n°s 8, 14 et 17) ;
- onze fileyeurs ligneurs (n°s 1, 2, 3, 4, 6, 7, 9, 10, 12, 15 et 16) ;
- trois navires autres (filet, casier, bolinche, palangre, chalut), n°s 5, 11 et 13.

#### 3.2. LES FILEYEURS.

##### 3.2.1. Les fileyeurs stricts.

En 1995, le port de Capbreton compte trois fileyeurs stricts. Ces navires sont armés au filet droit, au filet tramail et(ou) au filet dérivant. Le tableau 43 présente les caractéristiques techniques moyennes de ces navires.

Tableau 43 : caractéristiques techniques des fileyeurs stricts (extrêmes entre parenthèses).

Effectif	Année de construction	Longueur (m)	Tonnage jauge brute	Puissance (kW)
3	1991 (1987 à 1995)	11,8 (11,4 à 12,0)	19 (16 à 22)	183 (161 à 205)

Ils débarquent uniquement à Capbreton, sauf un navire qui apporte 15 % de ces captures au port de Pasajes en Espagne.

##### \* Comportement du groupe.

##### □ Engins utilisés.

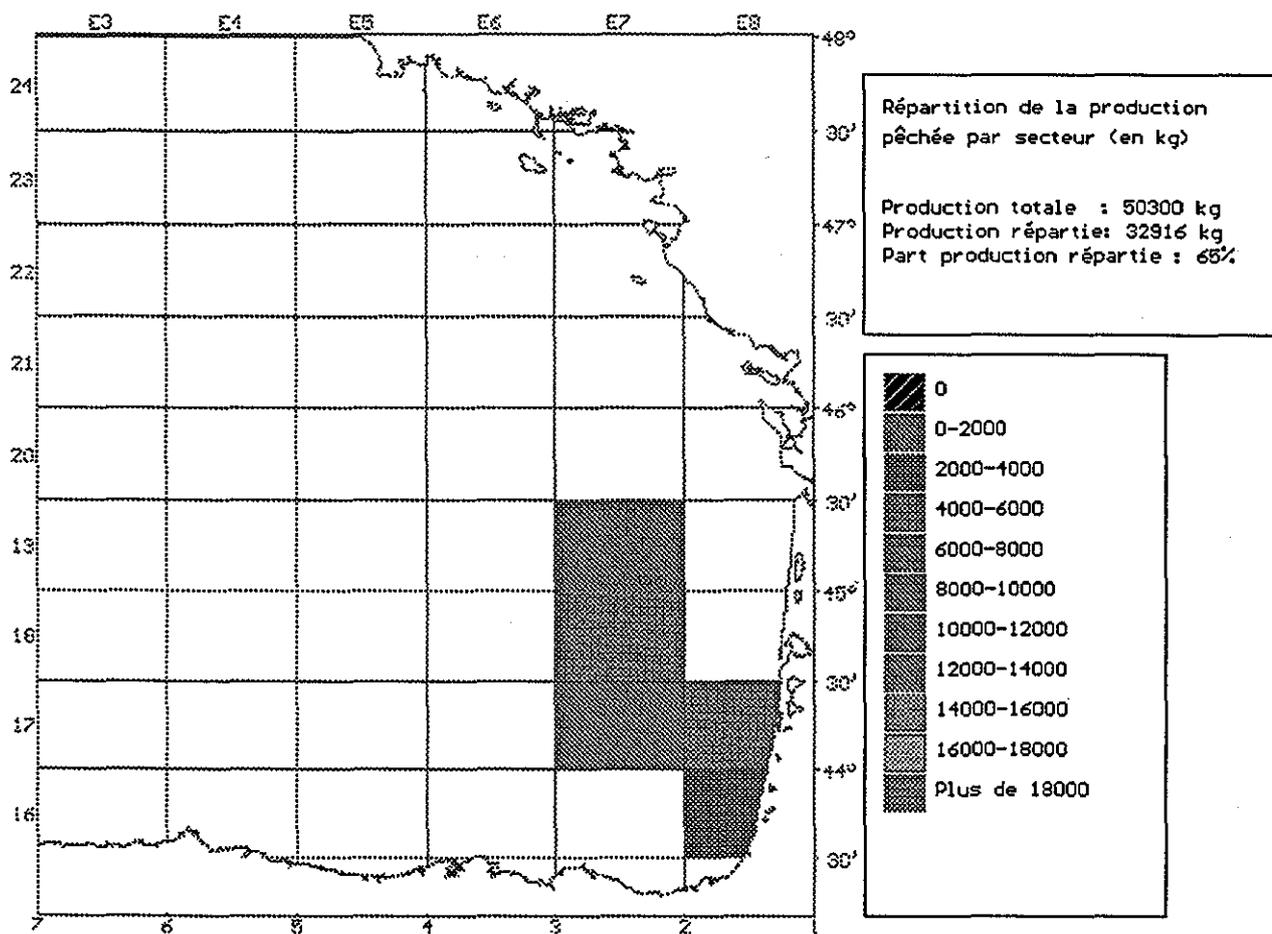
La répartition des captures par engin (cf. tableau 44) montre la prédominance du filet droit, avec 40,8 % des apports en volumes.

Tableau 44 : répartition des captures des fileyeurs stricts par engin en 1995.

Types d'engin	Poids (en tonnes)	Part des captures (en %)
Filet droit	20,5	40,8
Filet tramail	2,0	4,0
Filet dérivant	7,1	14,1
Divers filets	20,7	41,1

<sup>20</sup> Le seuil d'activité appliqué est un débarquement annuel excédent 1 tonne.

Carte 13 : répartition des captures des fileyeurs stricts de Capbreton en 1995.



### ☐ Principales espèces débarquées.

En 1995, le volume des captures s'élève à 50,3 tonnes de produits. Les principaux produits sont le merlu, la sole, le « divers thons pélamides » et le bar (cf tableau 45).

Tableau 45 : ventilation des captures des fileyeurs stricts par espèce principale en 1995.

	Poids (tonnes)	Part dans les captures (en %)	Engin principal* (en %)
Merlu	25,4	50,5	61 % FDr
Sole	7,3	14,5	81 % DivF
Divers thons pélamides	6,3	12,5	100 % FDé
Bar	2,4	4,8	76 % FDr
<b>Total 4 espèces</b>	<b>41,4</b>	<b>82,3</b>	<b>42 % FDr</b>
<b>Total toutes espèces</b>	<b>50,3</b>	<b>100</b>	<b>41 % DivF</b>

\* FDr : Filet Droit ; DivFil : Divers Filets ; FDé : Filet Dérivant.

### ☐ Zones de pêche.

Le rectangle statistique est renseigné pour 65,4 % des captures. Il s'agit du 17 E 8, du 18 E 7 et du 16 E 8, avec respectivement 67, 15 et 12 % des captures connues (cf. carte 13).

### ☐ Principales périodes d'activité.

L'activité est relativement homogène tout au long de l'année. Les captures mensuelles sont plus élevées en août (19 %) et en octobre (13 %). Elles sont plus faibles en janvier (4 %) et en septembre (5 %).

Le tableau 46 illustre la répartition mensuelle des captures pour les quatre espèces.

Tableau 46 : répartition mensuelle des captures pour les espèces principales des fileyeurs stricts en 1995.

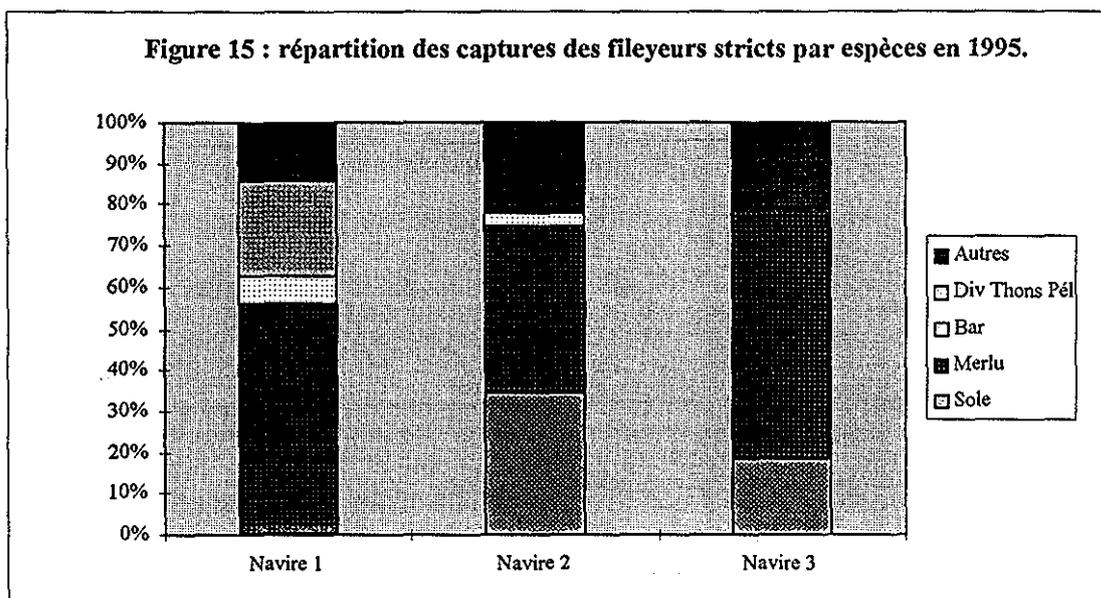
	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec
Merlu												
Sole												
Divers thons pélamides												
Bar												

0-5 %   
  5-10 %   
  10-15 %   
  15 % et plus

### \* Comportements individuels des navires.

Les volumes annuels capturés sont compris entre 3,9 et 27,6 tonnes. La figure 15 met en évidence un comportement particulier pour le navire n°1. Ce fileyeur, qui débarque une partie de ses captures en Espagne, utilise uniquement le filet droit et le filet dérivant et prospecte une plus large zone que les deux autres

Figure 15 : répartition des captures des fileyeurs stricts par espèces en 1995.



### 3.2.2. Les fileyeurs ligneurs.

Onze fileyeurs mixtes sont rattachés au port de Capbreton. Ces navires présentent des caractéristiques techniques très différentes d'une unité à un autre (cf. le tableau 47) indique les extrêmes ainsi que les moyennes entre parenthèses.

Tableau 47 : caractéristiques techniques des fileyeurs polyvalents (extrêmes entre parenthèses).

Effectif	Année de construction	Longueur (m)	Tonnage jauge brute	Puissance (kW)
11	1983 (1966 à 1993)	11,1 (8 à 15,2)	11 (5 à 24)	141 (58 à 215)

Leurs débarquements sont entièrement effectués dans le port de Capbreton, sauf un navire qui apporte 13 % de ces captures (du thon rouge essentiellement à Saint Jean de Luz).

#### \* Comportement du groupe.

##### □ Engins utilisés.

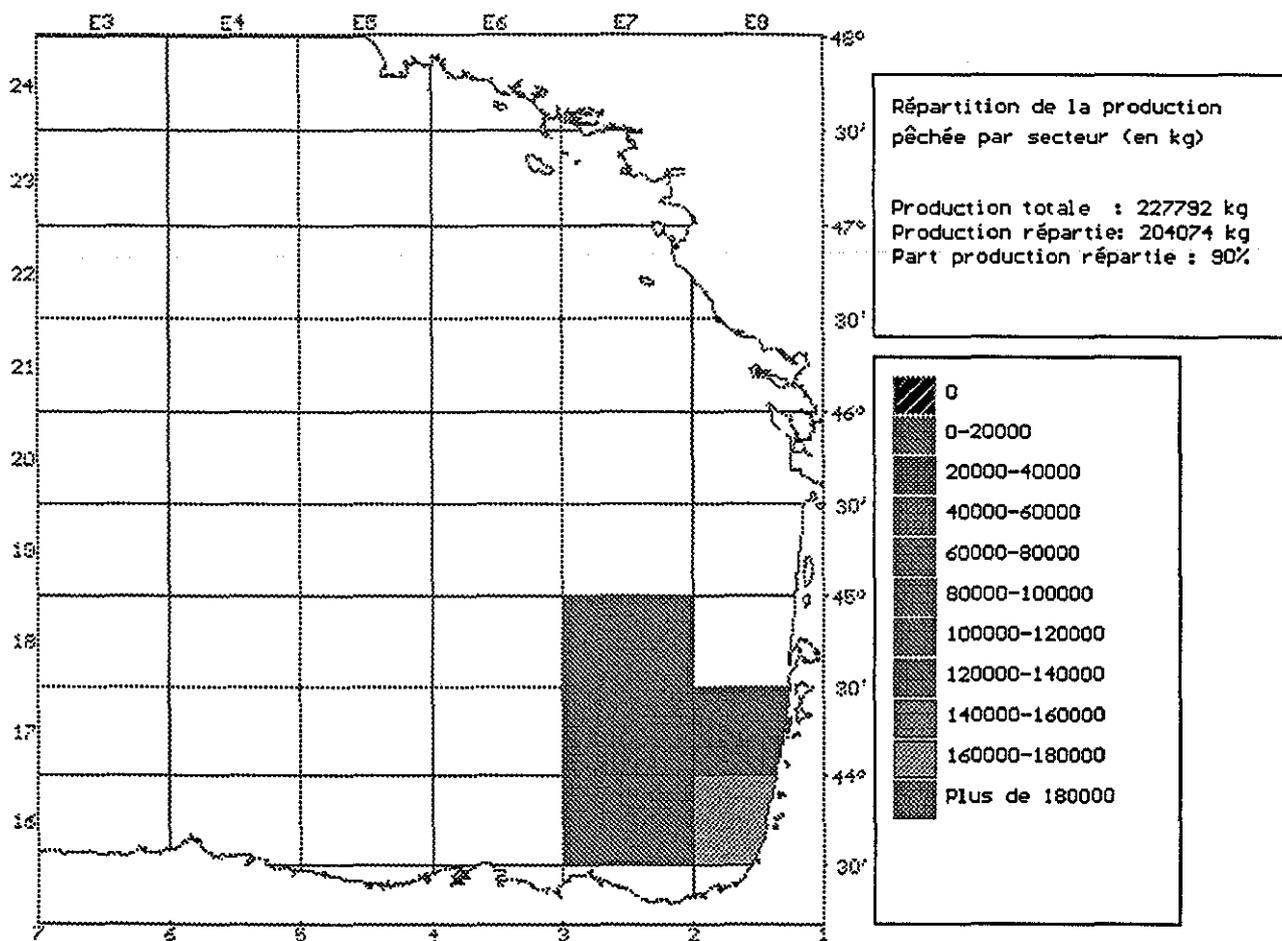
Ces navires utilisent essentiellement des filets et des palangres<sup>21</sup>. La répartition des captures par engin est présentée dans le tableau 48.

Tableau 48 : répartition des captures par engin des fileyeurs polyvalents en 1995.

Types d'engin	Poids (en tonnes)	Part des captures (en %)
Filet	122,5	54 %
dont filet droit spécifié	16,6	7 %
Ligne (surtout palangres) + filet	88,2	39 %
Divers engins (non spécifiés)	17,1	7 %

<sup>21</sup> De nombreuses imprécisions existent sur la répartition des captures par engin (données agrégées). L'indication de l'engin principal par espèce n'est pas jugé pertinent.

Carte 14: répartition des captures des fileyeurs ligneurs de Capbreton en 1995.



### ☐ Principales espèces débarquées.

En 1995, le volume des captures s'élève à 227,8 tonnes de produits de la mer. L'essentiel de ce volume est constitué de merlu, de maquereau, de sole, de thon rouge et de congre (cf. la ventilation dans le tableau 49).

Tableau 49 : ventilation des captures des fileyeurs polyvalents par espèce principale en 1995.

	Poids (tonnes)	Part dans les captures (en %).
Merlu	64,2	28,2
Maquereau	33,9	14,9
Sole	24,2	10,6
Thon rouge	16,6	7,3
Congre	13,4	5,9
Total 5 espèces poissons	152,3	66,9
Total poissons	227,8	100

### ☐ Zones de pêche.

Le rectangle statistique est renseigné pour 89,6 % des captures (cf. carte 14). Il s'agit essentiellement du 16 E 8, du 17 E 8 et du 17 E 7 (respectivement 82 %, 8 % et 8 % des captures renseignées).

### ☐ Principales périodes d'activité.

Les captures sont plus élevées entre février et juillet (71 % des captures annuelles). Le mois correspondant aux captures les plus fortes est avril, avec 16 % des apports ; celui correspondant aux captures les plus faibles est janvier (3 %).

Par espèce principale, la répartition mensuelle des captures est présentée dans le tableau 50. Le calendrier de pêche est marqué par le rapprochement des fortes captures pour les espèces principales.

Tableau 50 : répartition mensuelle des captures des espèces principales capturées par les fileyeurs polyvalents en 1995.

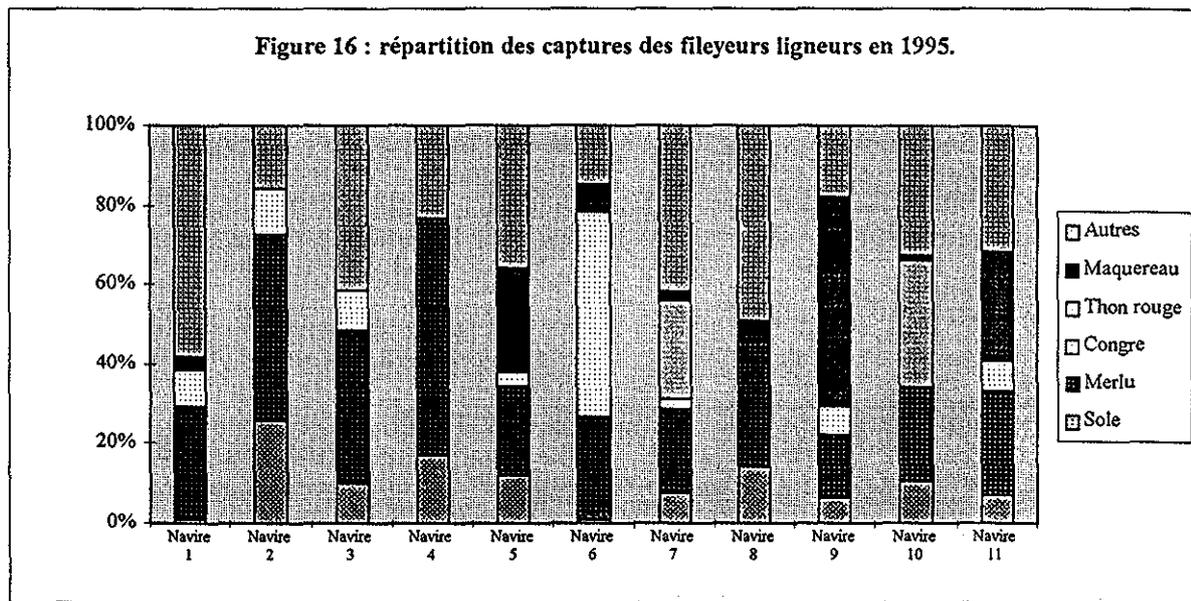
	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec
Merlu												
Maquereau												
Sole												
Thon rouge												
Congre												

0-5 %   
  5-10 %   
  10-15 %   
  15 % et plus

### \* Comportements individuels des navires.

Selon les navires, les captures globales sont comprises entre 4,7 et 35,4 tonnes. La répartition des captures, présentée dans la figure 16, met en évidence les comportements individuels. Le manque d'information sur la répartition exacte des engins utilisés pour capturer les espèces principales ne permet pas d'exploiter plus finement les données.

Figure 16 : répartition des captures des fileyeurs ligneurs en 1995.



### 3.3. LES AUTRES NAVIRES RATTACHES AU PORT DE CAPBRETON.

Dans cette partie figurent les trois derniers navires rattachés au port de Capbreton. Pratiquant des métiers différents, leurs activités<sup>22</sup> sont néanmoins analysées simultanément pour des raisons de confidentialité (au maximum deux navires de comportements analogues). Les engins utilisés sont :

- filets + casiers ;
- casiers + bolinche + palangre ;
- chalut de fond à un navire.

Le tableau 51 présente les caractéristiques techniques de ces navires.

Tableau 51 : caractéristiques techniques des autres navires rattachés au port de Capbreton (extrêmes entre parenthèses).

Effectif	Année de construction	Longueur (m)	Tonnage jauge brute	Puissance (kW)
3	1977 (1960 à 1989)	10,6 (8 à 12,0)	11 (5 à 16)	122 (109 à 147)

Un de ces navires débarque une partie de ses captures (majoritairement de l'anchois) à Saint-Jean de Luz (25 %).

#### □ Principales espèces débarquées.

En 1995, ces navires ont capturé 114,8 tonnes de produits de la mer. Les trois principaux produits sont : l'anchois, le bar et le merlu (cf. tableau 52).

<sup>22</sup> Pour des raisons de confidentialité vis-à-vis des activités individuelles de ces navires (productions réalisées, zones fréquentées, etc.), seule une partie des informations est présentée.

Carte 15 : répartition des captures des trois autres navires de Capbreton en 1995.

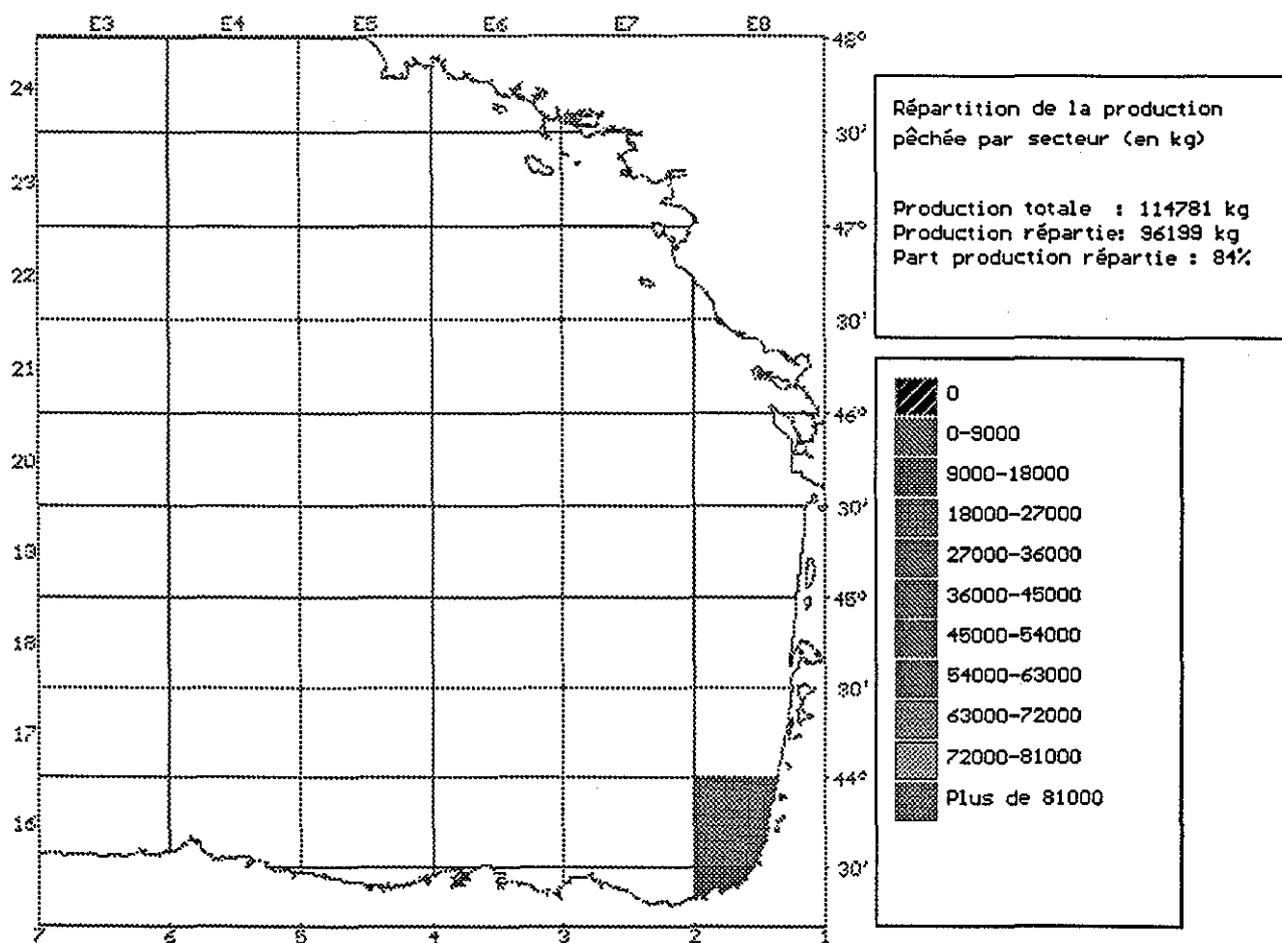


Tableau 52 : répartition des captures des produits principaux pour les trois navires de Capbreton.

	<i>Poids (tonnes)</i>	<i>Part dans les captures (en %)</i>
Anchois	82,2	71,6
Bar	10,8	9,4
Merlu	3,2	2,8
<b>Total 3 espèces</b>	<b>96,2</b>	<b>83,8</b>
<b>Total</b>	<b>114,8</b>	<b>100,0</b>

*☐ Zones de pêche.*

Le rectangle statistique est renseigné pour 83,8 % des captures. Il s'agit principalement du 16 E 8 puisque ce dernier représente 90 % des captures renseignées (cf. carte 15).

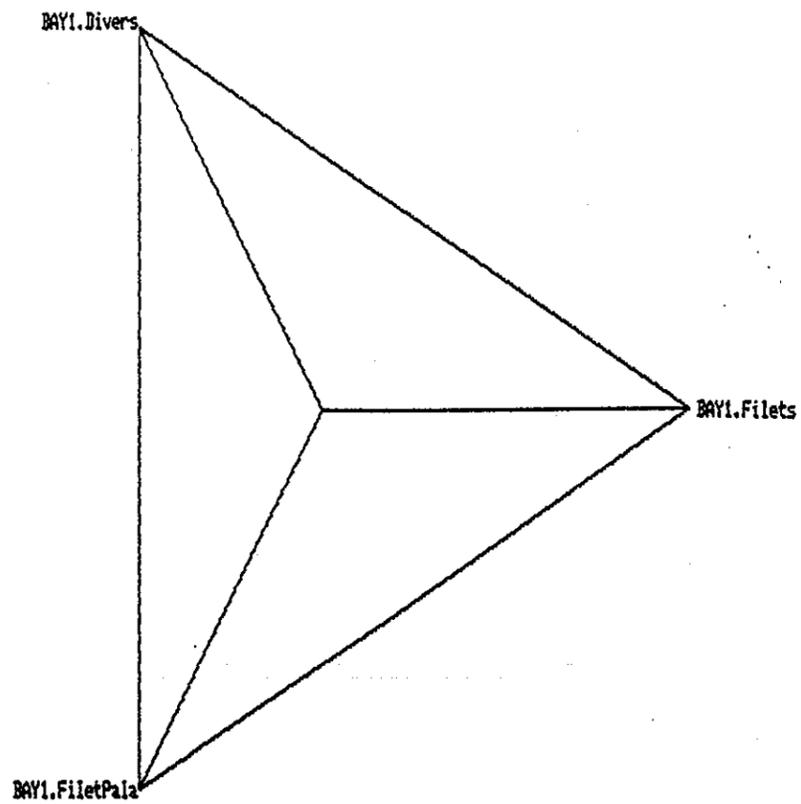
*☐ Principales périodes d'activité.*

La ventilation des apports par mois est présentée dans le tableau 53.

Tableau 53 : répartition mensuelle des captures des produits principaux en 1995.

	<i>Jan</i>	<i>Fev</i>	<i>Mar</i>	<i>Avr</i>	<i>Mai</i>	<i>Jui</i>	<i>Jul</i>	<i>Aou</i>	<i>Sep</i>	<i>Oct</i>	<i>Nov</i>	<i>Dec</i>
Anchois				■	■	■						
Bar	■					■	■	■				
Merlu				■	■	■	■	■	■	■	■	■

0-5 %    
  5-10 %    
  10-15 %    
  15 % et plus



Légende : clé de lecture.

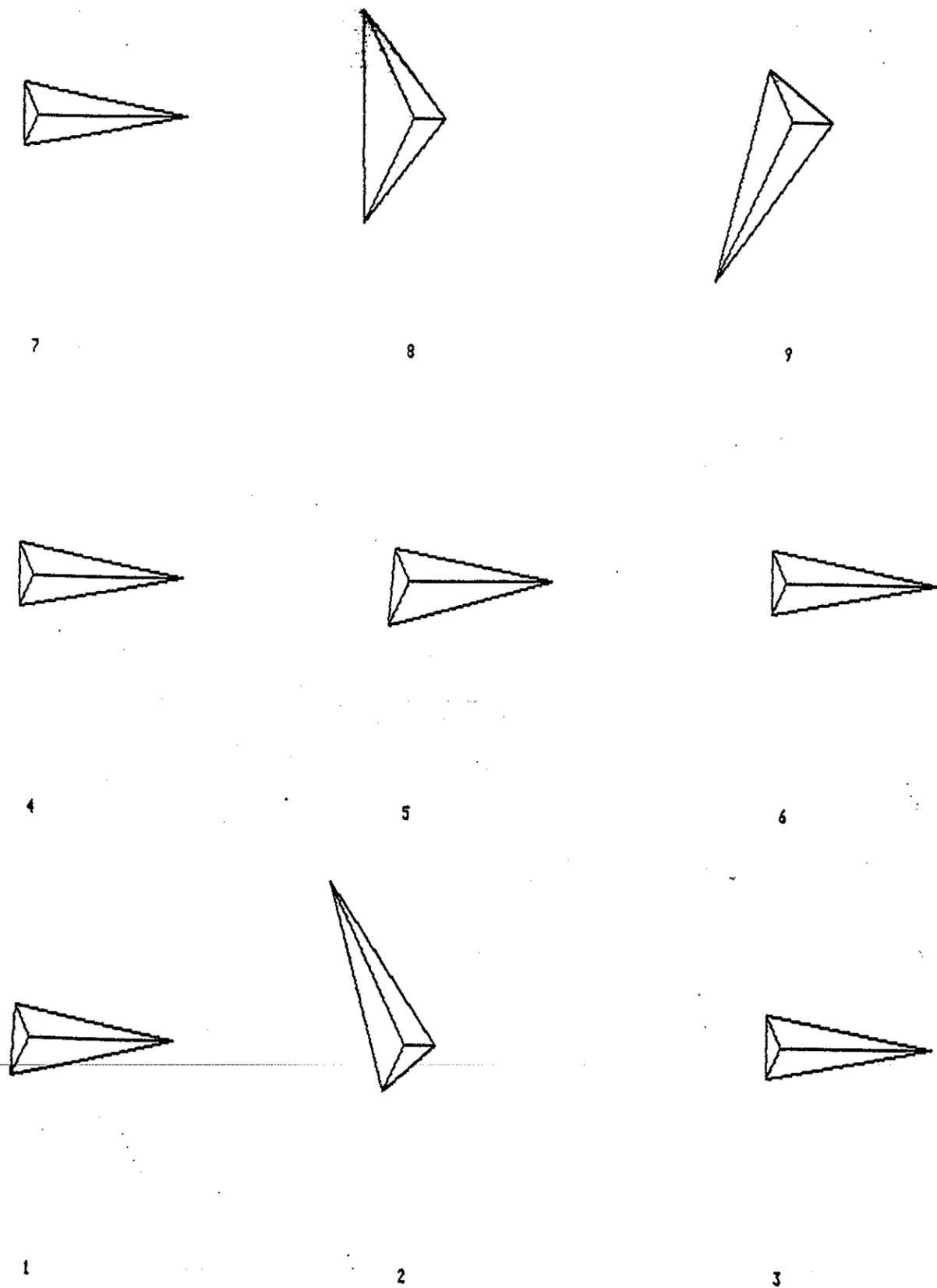


Figure 17 : représentation « star plot symbol » de l'activité des navires rattachés au port de Bayonne en 1995.

#### 4. ACTIVITE DES NAVIRES RATTACHES AU PORT DE BAYONNE.

##### 4.1. IDENTIFICATION DES METIERS PRATIQUES PAR LES NAVIRES.

###### 4.1.1. Les navires pratiquant la pêche professionnelle en mer.

En 1995, le port de Bayonne compte 9 navires en activité<sup>23</sup> :

- 7 navires débarquent uniquement dans ce port ;
- 1 navire débarque uniquement à Capbreton ;
- 1 navire débarque à la fois sa production à Bayonne et à Saint-Jean de Luz.

La représentation des captures par engin ou association d'engins (en raison des nombreux regroupements d'engins existant dans les fichiers ZA) et par navire permet d'identifier deux comportements différents (cf. figure 17) :

- six fileyeurs quasiment stricts (cf. paragraphe 4.2.), les n<sup>os</sup> 1, 3, 4, 5, 6 et 7 ;
- trois navires autres (filet, casier, palangre), les n<sup>os</sup> 2, 8 et 9.

###### 4.1.2. Les fileyeurs.

Le port de Bayonne compte six fileyeurs quasiment stricts<sup>24</sup> en 1995. Armés à deux filets, le filet droit et le filet tramail, leurs caractéristiques sont présentées dans le tableau 54.

Tableau 54 : caractéristiques techniques des fileyeurs (extrêmes entre parenthèses).

Effectif	Année de construction	Longueur (m)	Tonnage jauge brute	Puissance (kW)
6	1985 (1968 à 1990)	10,7 (8,0 à 12,0)	11 (5 à 14)	139 (54 à 176)

Quatre navires débarquent uniquement à Bayonne, un exclusivement à Capbreton et une unité apporte respectivement 61 % et 39 % de ses captures à Bayonne et à Saint-Jean.

##### \* Comportement du groupe.

###### □ Principales espèces débarquées.

En 1995, le volume des captures s'élève à 54,8 tonnes. Les principaux produits sont le merlu, la baudroie, la sole, le tacaud, le divers raies et le chinchard (cf. tableau 55).

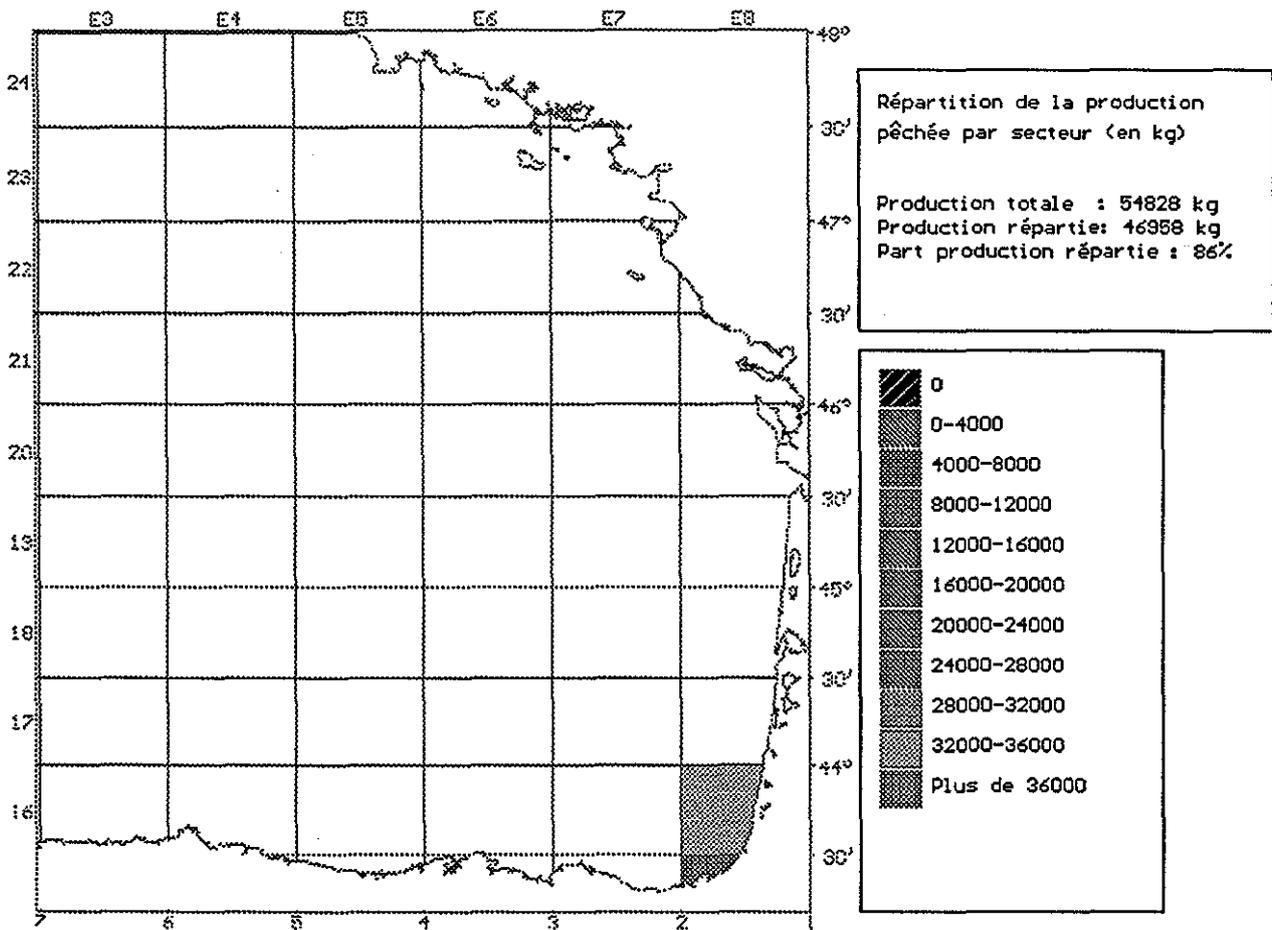
Tableau 55 : ventilation des captures des fileyeurs par espèce principale en 1995.

	Poids (tonnes)	Part dans les captures (en %).
Merlu	17,2	31,4
Baudroie	5,4	9,9
Sole	5,0	9,1
Tacaud	3,4	6,2
Divers raies	3,0	5,5
Chinchard	2,6	4,7
Total 6 espèces	36,6	66,8
Total toutes espèces	54,8	100

<sup>23</sup> Le seuil d'activité appliqué est un débarquement annuel supérieur à 1tonne, et pour l'engin : 0,5 tonne.

<sup>24</sup> 7 % des captures effectuées au filet tramail, 21 % au filet droit, le reste étant renseigné « divers filets » et très accessoirement palangres.

Carte 16 : répartition des captures des fileyeurs de Bayonne en 1995.



☐ Zones de pêche.

Le rectangle statistique est renseigné pour 86 % des captures (cf. carte 16), avec principalement le 16 E 8 (75 % des captures renseignées) et le 15 E 8 (25 %).

☐ Principales périodes d'activité.

La répartition mensuelle des captures est homogène tout au long de l'année 1995. Les mois correspondant aux volumes les plus élevés sont août (12 %) et juillet (10 %), ceux correspondant aux volumes les plus faibles sont mai (4 %) et janvier (5 %).

Le tableau 56 illustre la répartition mensuelle des captures pour les principales espèces.

Tableau 56 : répartition mensuelle des captures pour les espèces principales des fileyeurs en 1995.

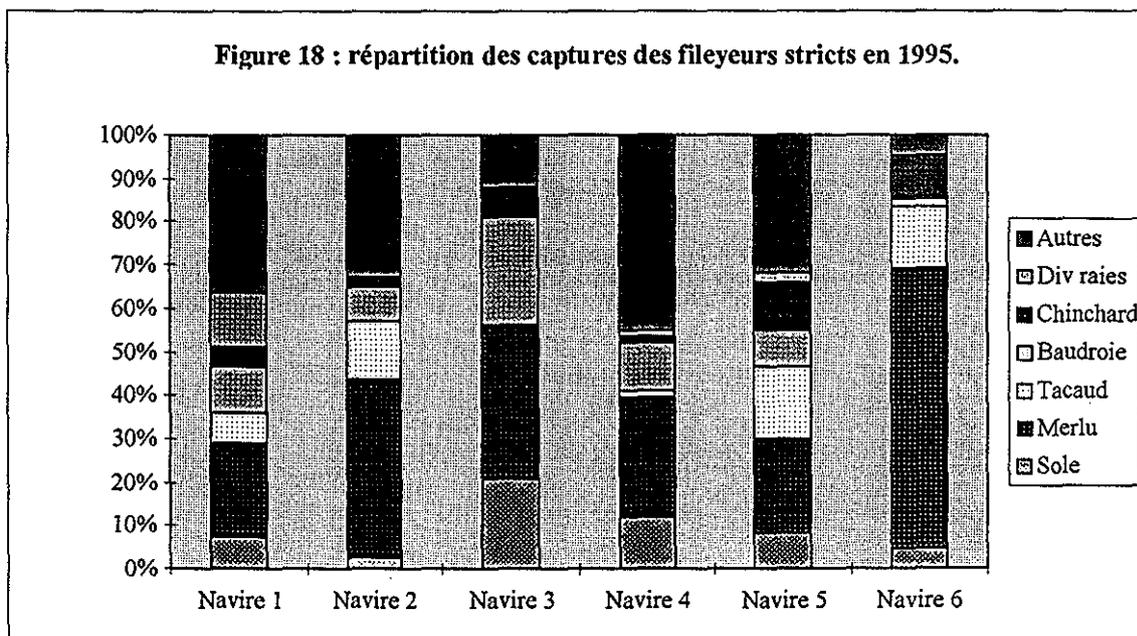
	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec
Merlu												
Baudroie												
Sole												
Tacaud												
Divers raies												
Chinchard												

☐ 0-5 %    ▨ 5-10 %    ▩ 10-15 %    ■ 15 % et plus

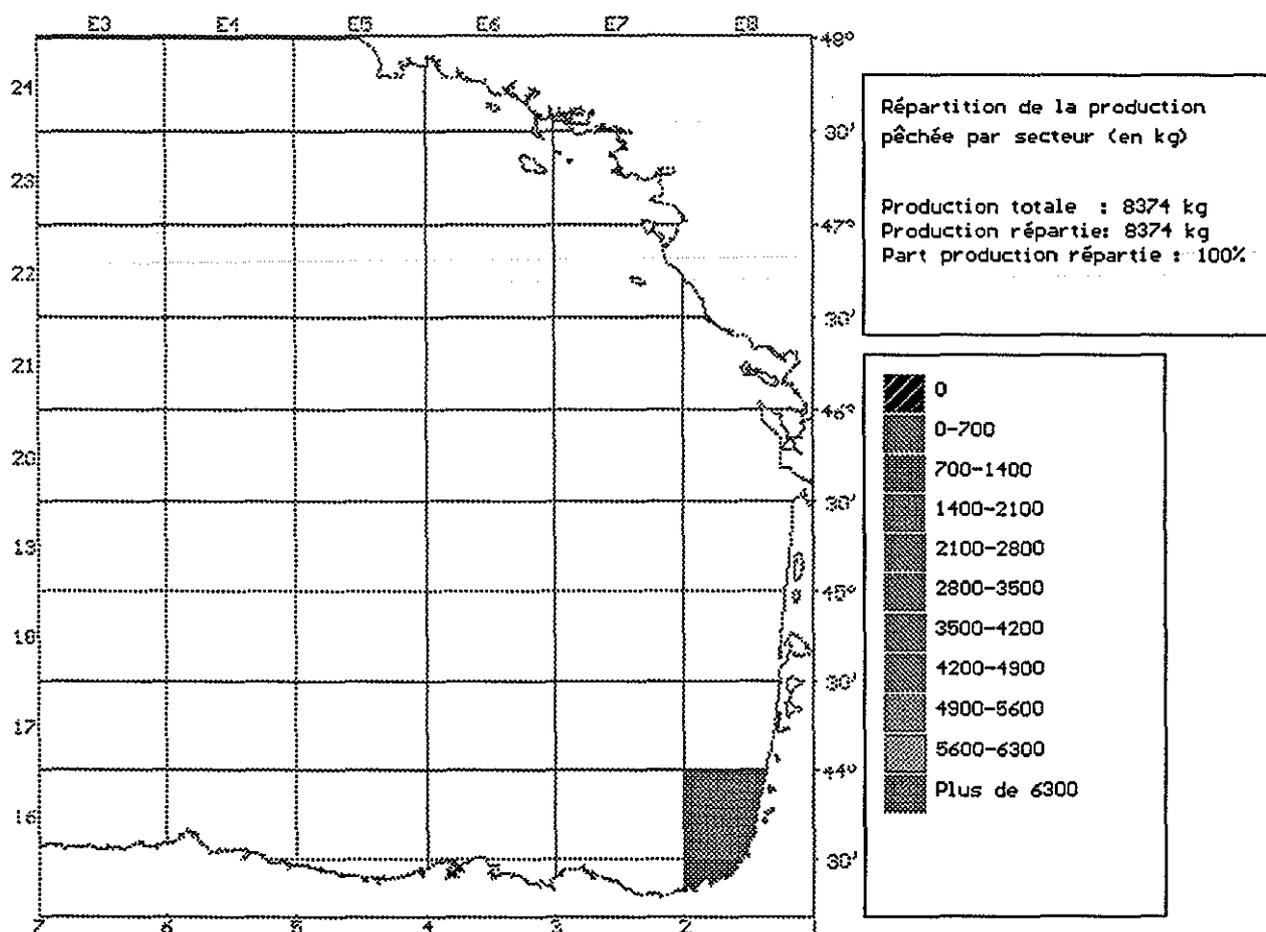
\* Comportements individuels des navires.

Les volumes annuels capturés sont compris entre 1,3 et 21,0 tonnes. La répartition des apports par navire est présentée dans le figure 16, l'analyse par unité ne peut être menée plus avant en raison du manque d'informations sur la répartition exacte des captures par engin.

Figure 18 : répartition des captures des fileyeurs stricts en 1995.



Carte 17 : répartition des captures des autres navires de Bayonne en 1995.



#### 4.1.3. Les autres navires rattachés au port de Bayonne.

Dans cette partie figurent les trois derniers navires rattachés au port de Bayonne. Présentant des comportements différents, leurs activités<sup>25</sup> sont néanmoins analysées simultanément pour des raisons de confidentialité (au maximum deux navires de comportements analogues). Les engins utilisés sont la palangre, le filet (droit le plus souvent) et le casier (à bouquet) et les débarquements sont entièrement effectués à Bayonne. Le tableau 57 présente les caractéristiques techniques de ces navires.

Tableau 57 : caractéristiques techniques des autres navires rattachés au port de Bayonne (extrêmes entre parenthèses).

Effectif	Année de construction	Longueur (m)	Tonnage jauge brute	Puissance (kW)
3	1987 (1979 à 1994)	8,5 (7,7 à 9,8)	6 (4 à 8)	87 (39 à 150)

#### ☐ Principales espèces débarquées.

En 1995, ces navires ont capturé 8,4 tonnes de produits de la mer, avec principalement le maquereau (4,2 tonnes, soit 49,7 % de la production), la dorade royale (0,8 tonnes, 9,6 %) et le bouquet (0,8 tonnes, 9,5 %).

#### ☐ Zones de pêche.

Le rectangle statistique est renseigné pour 100 % des captures (cf. carte 17). Il s'agit du 16 E 8 (85 %) et du 15 E 8 (15 %).

#### ☐ Principales périodes d'activité.

Etant donné la faiblesse des volumes considérés, voici uniquement les grandes tendances :

- maquereau : 100 % en février ;
- dorade royale : de juin à septembre ;
- bouquet : de février à mai et de septembre à décembre.

<sup>25</sup> Pour des raisons de confidentialité vis-à-vis des activités individuelles de ces navires (productions réalisées, zones fréquentées, etc.), seule une partie des informations est présentée.

## 5. CONCLUSION.

### ① Méthodologie.

La typologie des navires du Quartier Maritime de Bayonne s'appuie, comme en 1993, sur les déclarations de captures portées sur les journaux de bord communautaires. L'analyse précédente s'était heurtée aux contraintes liées à la préparation manuelle des données et aux limites d'interprétation des résultats issus de l'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples. Il s'agissait en particulier de :

- la limitation des engins étudiés (pas de prise en compte des engins multiples) et du regroupement nécessaire des divers engins appartenant aux petits métiers ;
- du choix nécessaire des sept mêmes espèces principales pour tous les navires ;
- de la limite des poids des contributions relatives des variables explicatives et des indications apportées par les variables supplémentaires mois et rectangles statistiques.

L'utilisation du logiciel STATPECHE a permis de passer de cette analyse qualitative par engin (qui impliquait un retour important aux données d'origine), à une analyse quantitative par groupes de navires de comportement homogène. Pour 1995, chaque catégorie est caractérisée par une répartition des captures par engin propre et est identifiée par les numéros d'immatriculation des navires qui la composent. Elle fait ensuite l'objet d'une description précise de son activité en termes d'espèces principales, de zones fréquentées, de saisons de pêche et d'utilisations successives, voire simultanées des engins de pêche.

Le gain de temps apporté par ce logiciel a permis d'étendre l'analyse aux navires du port de Bayonne et d'intégrer les débarquements récents sur le port de Pasajes en Espagne.

### ② Qualité de l'information portée sur les journaux de bord.

Deux niveaux d'imprécision ont gêné l'analyse des résultats de la typologie 1995 : les regroupements d'engins et les lacunes d'information sur les rectangles statistiques exploités (l'information disponible étant alors la zone CIEM).

Le premier point provient soit du remplissage par l'enquêteur du minimum d'informations fiables sur l'engin lorsque le patron de pêche ne le renseigne pas sur le journal de bord, soit de la difficulté, pour les patrons de pêche, de dissocier les captures par engin lorsque ceux-ci sont utilisés de façon très rapprochée au cours de la marée. Il s'agit par exemple des marées où le navire est armé au chalut pélagique de nuit et au chalut classique ou à la ligne de traîne le jour, ou bien lorsque le navire utilise plusieurs types de filets. La prise en compte des apports effectués par les divers engins constitue néanmoins une amélioration par rapport à l'analyse de 1993 ; elle représente une indication qualitative sur la diversité des engins utilisés et permet, de plus, de quantifier l'ensemble des débarquements pour une catégorie de navire.

Le second point, qui concerne les lacunes dans l'information sur le rectangle statistique exploité, limite les données disponibles à l'indication de la zone CIEM (8 A, 8 B, 8 C, 7 K). En 1995, le taux de remplissage du secteur est compris entre 33 et 100 % des captures, avec une perte moyenne d'information de 43 % sur l'ensemble des navires du Quartier. La qualité de l'information sur le secteur s'est par conséquent fortement dégradée en deux ans, puisqu'en 1993, la perte d'information touchait en moyenne 21 % des prises<sup>26</sup>.

<sup>26</sup> Malgré un travail de plus en plus conséquent de l'enquêteur dans le rattrapage du manque d'information.

### ③ Résultats : évolutions des activités de pêche par catégorie de navire.

#### □ Les chalutiers pélagiques mixtes.

L'examen des activités de 1993 et 1995 met en évidence trois types de changements :

- en termes d'espèces et de calendrier, les captures de bar et d'anchois entre octobre et décembre sont remplacées par un prolongement des apports de thon blanc et par le développement d'une pêcherie de merlu le long des côtes. De fortes prises de maquereau apparaissent entre mars et mai, et les captures d'anchois en début d'année semblent plus tardives et démarrer en mars plutôt que février ;

- en termes d'engins, les chalutiers pélagiques mixtes ont intensifié l'utilisation du chalut classique tracté par deux navires et indiquent utiliser également la ligne de traîne. Le terme de chalut classique deux navires englobe les nouveaux chaluts de fond à grande ouverture de type « Naberan ». La principale espèce cible est le merlu (les captures de merlu au chalut classique, à un ou deux navires, représentent 46 % des prises de merlu des chalutiers polyvalents d'Hendaye). La seconde évolution concerne l'utilisation de la ligne de traîne pour la capture de thon rouge et de thon blanc. Cette technique est pratiquée le jour et alterne avec l'emploi du chalut pélagique de nuit. Elle permet d'optimiser le temps de recherche du poisson et de proposer des poissons de ligne à la vente ;

- en termes de points de débarquement, la typologie de 1995 décrit les apports de cinq paires de chalutiers pélagiques mixtes sur le port de Pasajes en Espagne. Ces débarquements représentent 4,9 % des apports annuels en volumes des navires considérés et concernent essentiellement le merlu et la baudroie.

Parmi ces évolutions, les chalutiers pélagiques mixtes de Saint-Jean de Luz et d'Hendaye présentent des comportements légèrement différents. Les chalutiers d'Hendaye semblent s'être davantage diversifiés puisque ces derniers sont les seuls à déclarer<sup>27</sup> des captures de thons à la ligne de traîne (3,5 % des apports globaux et 14,8 % des apports agrégés divers chaluts/association chalut et ligne). Ils utilisent également plus fortement le chalut classique tracté par deux navires, puisque cet engin assure 10 % des captures pour les navires d'Hendaye, alors qu'il participe pour 2 % des apports des chalutiers de Saint-Jean de Luz. En ce qui concerne les débarquements sur Pasajes, trois paires sont rattachées au port d'Hendaye et deux au port de Saint-Jean de Luz. Ces apports représentent respectivement 5,3 et 4,4 % des débarquements en volumes de ces navires.

En revanche, les zones de pêche déclarées par les chalutiers pélagiques ont très peu changé entre 1993 et 1995. L'éloignement maximal correspond aux captures de thons et de merlu (Plateau de Rochebonne), alors que pour l'anchois et le maquereau, la zone exploitée est la zone côtière (à l'est de la longitude 3°W). Les seules zones lointaines (30 D 7 et 32 D 7) sont seulement rapportées pour la pêche du thon blanc, elles représentent 22 et 19 tonnes.

#### □ Les chalutiers classiques stricts.

La description de l'activité des chalutiers classiques en 1995 est plus complète que celle effectuée sur l'année 1993, puisqu'elle prend en compte la spécificité des espèces principales de cette catégorie et permet de différencier très nettement les comportements des navires de Saint-Jean de Luz et d'Hendaye.

<sup>27</sup> D'après des entretiens effectués sur Saint-Jean de Luz, des chalutiers auraient également été équipés avec ces lignes de traîne en 1995.

Dans le premier port, les chalutiers de fond mesurent en moyenne 15,9 m et présentent une zone de pêche comprenant uniquement trois rectangles statistiques : le 15 E 8, le 16 E 8 et 17 E 8. Ils sont caractérisés par des pêches plurispécifiques (neuf espèces participent pour 72 % des captures : baudroie, seiche, encornet, chinchard, grande vive, céteau, merlu, rouget barbet et aiguillat) et par une répartition relativement homogène de leurs apports tout au long de l'année.

Les chalutiers classiques rattachés au port d'Hendaye sont des unités plus importantes (26 m de longueur en moyenne) et prospectent une plus vaste zone (jusqu'à la latitude 46 °N). Ils présentent une gamme de production plus restreinte puisque cinq espèces représentent 76 % des apports (merlu, baudroie, seiche, tacaud et sole), avec notamment des captures de merlu qui participent pour 47 % des apports en volumes. Le calendrier de pêche est marqué par des saisons de pêche des espèces principales plus courtes que celles des navires rattachés à Saint-Jean de Luz et surtout par la concentration des apports en fin d'année, alors que les mois de mai et de juin correspondent à des captures plus faibles en volumes.

Dans les deux cas, les captures de bar décrites en 1993 sont absentes en 1995, alors que les captures de soles restent significatives pour les chalutiers de fond d'Hendaye.

#### □ Les thoniers bolincheurs stricts.

Les débarquements des thoniers bolincheurs stricts sont caractérisés par un nombre d'espèces exploitées réduit : l'anchois, le chinchard, le maquereau espagnol et le thon rouge. Ces espèces font l'objet de pêches ciblées très saisonnières. Les différences notables entre 1993 et 1995 sont l'absence de captures d'anchois en septembre et en octobre, la prise en compte des captures de maquereau espagnol dans les principaux apports et la mise en évidence d'une répartition spatiale des captures plus étendue pour les thoniers bolincheurs d'Hendaye que pour ceux de Saint-Jean de Luz (longueurs moyennes respectives de 21,7 et 19,3 m). Ces zones éloignées correspondent aux zones de captures de thon rouge.

#### □ Les fileyeurs stricts.

La catégorie des fileyeurs est caractérisée par l'apparition d'un nouveau type de fileyeurs rattachés aux ports basques. Ils sont exploités à partir d'autres ports de l'Union Européenne, essentiellement Pasajes en Espagne, et sont immatriculés au Quartier Maritime de Bayonne<sup>28</sup>). D'après les données disponibles, leurs débarquements en 1995 sont exclusivement déclarés sur l'Espagne. Ces unités sont de longueur importante (entre 16,5 et 33,3 m), elles travaillent au filet droit et ciblent le merlu (plus de 75 % des apports), avec des apports de tacaud (9 %). Leur zone de pêche est vaste puisque les principales zones CIEM prospectées sont le 7 K et le 8 C et leur activité est relativement homogène tout au long de l'année.

La seconde composante de cette catégorie est constituée par les fileyeurs proches de ceux décrits dans la typologie de 1993. Ces navires, de caractéristiques techniques très variables, travaillent au filet dérivant, au filet droit et au filet tramail. La part des captures par engin est variable suivant les ports :

- les navires des Saint-Jean de Luz utilisent principalement le filet dérivant (captures de thons et de sélaciens), le filet droit (pour le merlu) et le filet tramail (pour la sole) ;
- les fileyeurs de Capbreton s'arment en premier lieu au filet droit (captures de merlu et de bar), au filet dérivant (captures de divers thons pélamides) et au filet tramail ;

<sup>28</sup> Ils sont communément appelés « armements mixtes franco-espagnols ».

- les fileyeurs de Bayonne présentent 72 % de leurs captures déclarées<sup>29</sup> en divers filets. Parmi les engins renseignés (soit les 28 % restant), le filet droit participe pour 75 % des captures et le filet tramail pour 25 % des captures.

Par rapport à l'activité de 1993, les captures de merlu en début d'année sont plus réduites et seuls les fileyeurs de Capbreton capturent du bar. En termes de zones exploitées, les fileyeurs de Saint-Jean de Luz ont travaillé sur une zone plus étendue que celle décrite en 1993. Cet éloignement correspond à l'utilisation du filet dérivant (limite nord : 46°30'N) et du filet droit (limite nord : 47°30'N), il demeure néanmoins à l'est du 4° de longitude ouest.

#### □ Les ligneurs.

##### → Les ligneurs stricts de Saint-Jean de Luz.

Les ligneurs stricts sont caractérisés par l'utilisation principale de la palangre de fond (77 % des captures), par une zone prospectée réduite au 16 E 8 et au 15 E 8, et par une pêche dirigée sur le merlu (56 % des apports). Par rapport à la description des saisons de pêche de 1993, la répartition des prises de merlu est passée d'apports relativement homogènes entre janvier et décembre (avec un fléchissement entre juin et août) à une période de pêche plus réduite et comprise entre mars et août. La fin d'année est comblée par des captures de bar (idem 1993) et de congre, en revanche, le début d'année est une période creuse en termes de captures (en volumes).

##### → Les ligneurs dragueurs de Saint-Jean de Luz.

Cette catégorie de navires est apparue entre 1993 et 1995. Ils pratiquent la palangre de fond et nouvellement la drague à algue. Les captures de poissons sont proches de celles effectuées par les ligneurs stricts, la seule différence provient des captures d'aiguillat et d'anchois (divers engins), alors que les ligneurs stricts ciblent également le maquereau (divers palangres) et le bar (palangre flottante). La pêche de l'algue traduit l'évolution majeure du comportement de ces navires. Elle représente 331 tonnes en 1995, se déroule en septembre et en octobre (plus une légère activité en janvier) et est localisée dans le 15 E 8.

##### → Les autres ligneurs polyvalents du Quartier Maritime.

Ces navires sont rattachés au port de Capbreton. Ils sont armés à la ligne et au filet (filet droit spécifié), et capturent du merlu, du maquereau, de la sole, du thon rouge et du congre. Ils opèrent dans une zone restreinte (le 16 E 8 participe pour 97 % des captures) et sont caractérisés par un calendrier des pêches particulièrement dense en apports entre les mois de février et de juillet.

#### □ Les autres navires rattachés au Quartier Maritime de Bayonne.

Cette catégorie regroupe les autres navires rattachés aux petits métiers tels que les bolincheurs dragueurs polyvalents, les bolincheurs canneurs ligneurs, les fileyeurs caseyeurs,.... La principale évolution observée entre 1993 et 1995 concerne l'utilisation de la drague à algue pour les navires de Saint-Jean de Luz. Cet engin est armé entre septembre et octobre (avec quelques débarquements en janvier) et est pratiqué dans le 15 E 8. Dès 1995, cette pêcherie constitue une saison de pêche à part entière, puisque les débarquements d'algues représentent

<sup>29</sup> Le « divers filets » participe respectivement pour 5 et 41 % des captures des fileyeurs des ports de Saint-Jean de Luz et de Capbreton.

pour les bolincheurs dragueurs polyvalents 554 tonnes, alors que les apports de poissons s'élèvent à 610 tonnes pour la même année.

La typologie 1995 constitue le contenu de ce rapport intermédiaire. Il convient maintenant de la compléter, premièrement par une analyse des chiffres d'affaires apportés par chaque espèce pour les différents comportements observés et par une intégration de la pêche estuarienne pratiquée sur l'Adour, puis deuxièmement par une étude des comptabilités d'armements sur des comportements moyens.

Ces éléments permettront de quantifier en valeur les impacts des nouveaux comportements, que ce soit pour les nouvelles espèces exploitées, pour les nouveaux engins pratiqués ou pour les débarquements effectués en dehors des ports du Quartier Maritime de Bayonne.

Cette étude représente un des maillons du programme Filière Pêche dans le Sud-Ouest et au Nord de l'Espagne qui intègre un certain nombre d'autres travaux :

- le bilan de la ressource pour les principaux stocks exploités par les flottilles d'Aquitaine et du Nord de l'Espagne ;
- la typologie des navires basques et cantabriques en 1995, en termes de données techniques et d'activité, avec intégration de bilans d'exploitation de navires espagnols ;
- la description des structures de commercialisation en Aquitaine et au Nord de l'Espagne par un recensement des acteurs et par une description des flux par maillon ;
- l'analyse des contraintes structurelles relatives à la technologie, aux produits et aux marchés (innovations technologiques développées, qualité des produits, formation des prix,...) ;
- l'analyse des comportements et des stratégies développées par les acteurs de la filière face aux fluctuations du marché et de la ressource.

## BIBLIOGRAPHIE.

CAILL N., 1995. -*Bilan des pêches basques : Mise en évidence des atouts et des contraintes.* Rapport ENSAR-CLPM-IFREMER/DRV/RH, 78 pages + annexes.

PROUZET P. *et al*, 1996.-*Rapport sur la pêche des marins pêcheurs dans l'estuaire de l'Adour en 1995.* Rapport IFREMER/DRV/RH St-PEE-Station Hydrobiologie INRA St-PEE-Institut des Milieux Aquatiques, 25 p.

## SOURCES UTILISEES.

Fichiers d'archives des CRTS pour les ports de Saint-Jean de Luz, d'Hendaye, de Capbreton, de Bayonne et de Pasajes (pour les navires français) : année 1995, données mensuelles.  
Origines : IFREMER Hendaye et CRTS La Rochelle.

## SOMMAIRE.

<b>1. ACTIVITE DES NAVIRES RATTACHES AU PORT DE SAINT-JEAN DE LUZ.</b>	<b>2</b>
1.1. IDENTIFICATION DES METIERS PRATIQUES PAR LES NAVIRES	2
1.2. LES CHALUTIERS.	3
1.2.1. <i>Les chalutiers classiques stricts.</i>	3
* Comportement du groupe.	3
<input type="checkbox"/> Principales espèces débarquées.	3
<input type="checkbox"/> Zones de pêche.	3
<input type="checkbox"/> Principales périodes d'activité.	3
* Comportements individuels des navires.	4
<input type="checkbox"/> Zones fréquentées.	4
<input type="checkbox"/> Espèces capturées.	4
1.2.2. <i>Les chalutiers mixtes : chalutiers classiques et pélagiques.</i>	5
* Comportement du groupe.	5
<input type="checkbox"/> Engins utilisés.	5
<input type="checkbox"/> Principales espèces débarquées.	6
<input type="checkbox"/> Zones de pêche.	6
<input type="checkbox"/> Principales périodes d'activité.	6
<input type="checkbox"/> Répartition géographique du calendrier des captures.	7
* Comportements individuels.	8
1.3. LES THONIERS BOLINCHEURS ET LES PETITS METIERS.	8
1.3.1. <i>Les thoniers bolincheurs stricts.</i>	8
* Comportement du groupe.	9
<input type="checkbox"/> Engins utilisés.	9
<input type="checkbox"/> Principales espèces débarquées.	9
<input type="checkbox"/> Zones de pêche.	9
<input type="checkbox"/> Principales périodes d'activité.	9
* Comportements individuels.	9
1.3.2. <i>Les petits métiers stricts</i>	10
1.3.2.1. <i>Les ligneurs stricts.</i>	10
* Comportement du groupe.	10
<input type="checkbox"/> Engins utilisés.	10
<input type="checkbox"/> Principales espèces débarquées.	10
<input type="checkbox"/> Zones de pêche.	11
<input type="checkbox"/> Principales périodes d'activité.	11
* Comportements individuels des navires.	11
1.3.2.2. <i>Les fileyeurs stricts.</i>	12
* Comportement du groupe.	12
<input type="checkbox"/> Engins utilisés.	12
<input type="checkbox"/> Principales espèces débarquées.	12
<input type="checkbox"/> Zones de pêche.	13
<input type="checkbox"/> Principales périodes d'activité.	13
* Comportements individuels des navires.	14
1.3.3. <i>Les petits métiers polyvalents.</i>	14
1.3.3.1. <i>Les ligneurs polyvalents à deux engins principaux : lignes et drague à algues.</i>	14
* Comportement du groupe.	14
<input type="checkbox"/> Engins utilisés.	14
<input type="checkbox"/> Principales espèces débarquées.	15
<input type="checkbox"/> Zones de pêche.	15
<input type="checkbox"/> Principales périodes d'activité.	15
* Comportements individuels des navires.	16
1.3.3.2. <i>Les bolincheurs drageurs polyvalents.</i>	16
* Comportement du groupe.	16
<input type="checkbox"/> Engins utilisés.	16
<input type="checkbox"/> Principales espèces débarquées.	17
<input type="checkbox"/> Zones de pêche.	17
<input type="checkbox"/> Principales périodes d'activité.	17
* Comportements individuels des navires.	18
1.3.3. <i>Autres navires appartenant aux petits métiers.</i>	18
<input type="checkbox"/> Principales espèces débarquées.	19
<input type="checkbox"/> Zones de pêche.	19
<input type="checkbox"/> Principales périodes d'activité.	19

<b>2. LES NAVIRES RATTACHES AU PORT D'HENDAYE.</b>	<b>20</b>
2.1. IDENTIFICATION DES METIERS PRATIQUES PAR LES NAVIRES	20
2.2. LES CHALUTIERS.	20
2.2.1. <i>Les chalutiers classiques stricts.</i>	20
* Comportement du groupe	21
<input type="checkbox"/> Principales espèces débarquées.	21
<input type="checkbox"/> Zones de pêche.	21
<input type="checkbox"/> Principales périodes d'activité.	21
* Comportements individuels des navires.	22
<input type="checkbox"/> Zones fréquentées.	22
<input type="checkbox"/> Espèces capturées.	22
2.2.2. <i>Les chalutiers polyvalents : chaluts pélagique, classique, voire ligne de traîne.</i>	22
* Comportement du groupe	23
<input type="checkbox"/> Engins utilisés.	23
<input type="checkbox"/> Principales espèces débarquées.	24
<input type="checkbox"/> Zones de pêche.	24
<input type="checkbox"/> Principales périodes d'activité.	24
<input type="checkbox"/> Répartition géographique du calendrier des captures.	25
* Comportements individuels.	26
2.3. LES THONIERS BOLINCHEURS ET LES FILEYEURS.	26
2.3.1. <i>Les thoniers bolincheurs stricts.</i>	26
* Comportement de groupe	26
<input type="checkbox"/> Engins utilisés.	26
<input type="checkbox"/> Principales espèces débarquées.	27
<input type="checkbox"/> Zones de pêche.	27
<input type="checkbox"/> Principales périodes d'activité.	27
* Comportements individuels.	27
2.3.2. <i>Les fileyeurs stricts.</i>	28
* Comportement du groupe	28
<input type="checkbox"/> Engins utilisés.	28
<input type="checkbox"/> Principales espèces débarquées.	28
<input type="checkbox"/> Zones de pêche.	29
<input type="checkbox"/> Principales périodes d'activité.	29
* Comportements individuels des navires.	29
<b>3. ACTIVITE DES NAVIRES RATTACHES AU PORT DE CAPBRETON.</b>	<b>31</b>
3.1. IDENTIFICATION DES METIERS PRATIQUES PAR LES NAVIRES	31
3.2. LES FILEYEURS.	31
3.2.1. <i>Les fileyeurs stricts.</i>	31
* Comportement du groupe	31
<input type="checkbox"/> Engins utilisés.	31
<input type="checkbox"/> Principales espèces débarquées.	32
<input type="checkbox"/> Zones de pêche.	32
<input type="checkbox"/> Principales périodes d'activité.	32
* Comportements individuels des navires.	32
3.2.2. <i>Les fileyeurs ligneurs.</i>	33
* Comportement du groupe	33
<input type="checkbox"/> Engins utilisés.	33
<input type="checkbox"/> Principales espèces débarquées.	34
<input type="checkbox"/> Zones de pêche.	34
<input type="checkbox"/> Principales périodes d'activité.	34
* Comportements individuels des navires.	34
3.3. LES AUTRES NAVIRES RATTACHES AU PORT DE CAPBRETON.	35
<input type="checkbox"/> Principales espèces débarquées.	35
<input type="checkbox"/> Zones de pêche.	36
<input type="checkbox"/> Principales périodes d'activité.	36
<b>4. ACTIVITE DES NAVIRES RATTACHES AU PORT DE BAYONNE.</b>	<b>37</b>
4.1. IDENTIFICATION DES METIERS PRATIQUES PAR LES NAVIRES	37
4.1.1. <i>Les navires pratiquant la pêche professionnelle en mer.</i>	37
4.1.2. <i>Les fileyeurs.</i>	37
* Comportement du groupe	37
<input type="checkbox"/> Principales espèces débarquées.	37
<input type="checkbox"/> Zones de pêche.	38

<input type="checkbox"/> Principales périodes d'activité.....	38
* Comportements individuels des navires.....	38
4.1.3. <i>Les autres navires rattachés au port de Bayonne</i> .....	39
<input type="checkbox"/> Principales espèces débarquées.....	39
<input type="checkbox"/> Zones de pêche.....	39
<input type="checkbox"/> Principales périodes d'activité.....	39
<b>5. CONCLUSION.</b> .....	<b>40</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>45</b>
<b>SOURCES UTILISEES</b> .....	<b>45</b>
<b>SOMMAIRE.</b> .....	<b>46</b>